

13



ERIE FRANÇAISE



LOT-ET-GARONNE

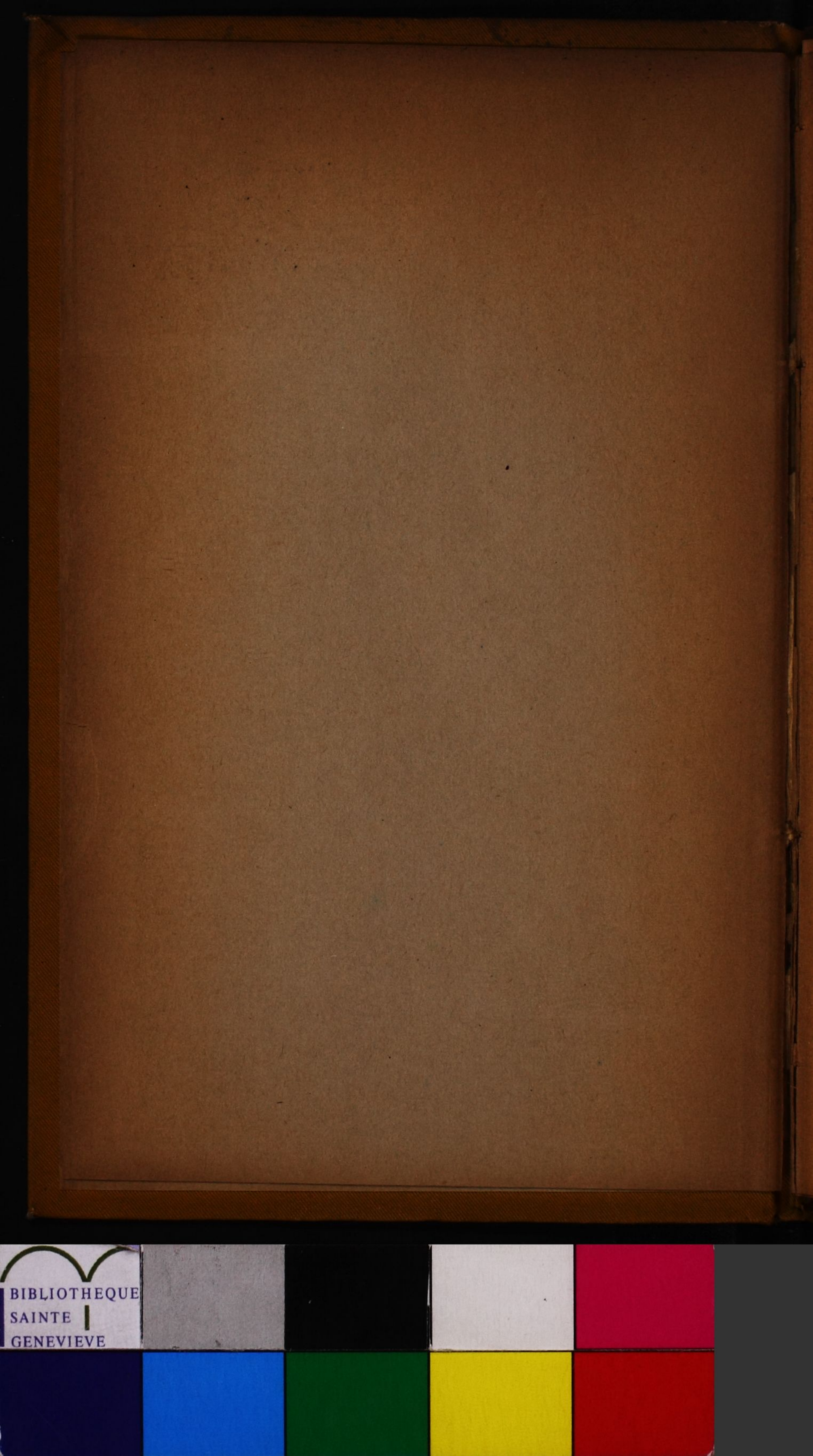
PAR

V. RIQUET

PARIS

CUREL, COUGIS & Cie


BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE
D
910 01025033 4


BIBLIOTHEQUE
SAINTE
GENEVIEVE

LOT-ET-GARONNE

Galerie Française

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministre de l'Instruction publique.

PUBLIÉ AVEC LA COLLABORATION DE :

Recteurs, Inspecteurs généraux de l'Université, Inspecteurs d'académie, Inspecteurs primaires, Doyens de Faculté des lettres, Professeurs agrégés des lycées et collèges, Publicistes, etc., etc.

Mettre dans les mains de nos écoliers français un livre de lecture qui fasse revivre à leurs yeux et grave dans leur esprit, le passé historique de la terre natale avec son cortège d'illustrations et de célébrités, tel est le but de la « Galerie Française ».

Divisée en quatre-vingt-six volumes — un par département — cette Galerie est, au premier chef, une œuvre de patriotisme et constitue un précieux instrument d'éducation civique : elle élargit heureusement, dans le sens local, jusqu'à ce jour un peu négligé, le champ des connaissances historiques de l'écolier; elle impose à l'esprit de ce dernier le souvenir des gloires ou des mérites d'hommes qui sont nés du même sol que lui et ont immortalisé ce berceau commun, et, réchauffant par là son culte pour la terre de la Patrie, elle exploite noblement, pour la plus pure édification de la Jeunesse, le grand héritage de nos pères, si riche en glorieux exemples, si prodigue de fières leçons.

La rédaction des quatre-vingt-six livres qui composent la « Galerie Française » a été demandée aux plumes les plus autorisées ; il suffira de citer quelques noms: MM. Régis Artaud, inspecteur d'académie, chef du Cabinet de M. le Ministre de l'Intérieur, président du Conseil; Compayré, recteur de l'Académie de Poitiers ; Causeret, inspecteur d'académie, docteur ès lettres; Chanal, inspecteur d'académie ; Delaage, professeur à la Faculté de Montpellier ; Adrien Dupuy, professeur agrégé au lycée Lakanal; A. Durand, secrétaire de l'Académie de Paris ; Duplan, inspecteur général de l'Université; E. des Essarts, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand ; Flourens, ancien Ministre des Affaires étrangères ; Guillon, agrégé d'histoire, docteur ès lettres; Martel, inspecteur général de l'Université; Métivier, inspecteur général honoraire ; Fleury-Ravarin, conseiller d'Etat ; Riquet, professeur à l'École alsacienne; A. Theuriet, lauréat de l'Académie française ; Sevin-Desplaces, conservateur à la Bibliothèque Nationale ; Tranchau, ancien proviseur du lycée d'Orléans; Léo Claretie, H. Soinoury, etc., etc.

Chacun des livres de la « Galerie Française » forme un in-18 jésus, tiré sur beau papier, illustré de portraits gravés sur bois et cartonné avec titre spécial.

Prix du volume : 1 fr. 20

GALERIE FRANÇAISE

LOT-ET-GARONNE

PAR

V. RIQUET

OFFICIER D'ACADÉMIE

LICENCIÉ ÈS-LETTRES, PROFESSEUR A L'ÉCOLE ALSACIENNE



PARIS

CUREL, GOUGIS & CIE

ÉDITEURS

3 et 5, place de Valois

LOT-ET-GARONNE

La superficie territoriale du Lot-et-Garonne est de 536.007 hectares, divisée en 4 arrondissements, 35 cantons, 326 communes. Sa population est de 295.360 habitants. Il fait partie de la 29e conservation forestière.

Productions, commerce et industrie. — La récolte des céréales consiste principalement en froment, sarrasin, seigle, maïs millet, méteil, avoine. On récolte aussi en assez grande quantité la pomme de terre, les légumes secs, la betterave, le tabac, le chanvre, le lin, la gaude, la garance, le pastel. Les principales richesses agricoles proviennent de la vigne, du prunier et du chêne liège. Les landes et le nord du département récèlent quelques mines de fer qui alimentent plusieurs forges et hauts fourneaux; il y a des carrières de belles pierres de taille de diverses qualités. L'industrie manufacturière consiste principalement en usines à fer, martinets à cuivre, minoteries, distillerie d'eau-de-vie, tanneries, papeteries, teintureries, scieries, amidonneries, faïenceries, fabriques de bouchons et de corderies, filatures de laines, manufactures de serges, de bonneteries, de toile de ménage, de toile peinte, de ganterie et manufacture nationale de tabacs à Tonneins.

Armée Justice, Cultes. — Le département est compris dans le 17e corps d'armée dont le quartier-général est à Toulouse ; ses tribunaux sont du ressort de la cour d'appel d'Agen ; évêché à Agen, suffragant de l'archevêché de Bordeaux.

Instruction publique. — Académie de Bordeaux.

Enseignement secondaire : Lycée d'Agen, collège de Marmande, de Mésin, de Villeneuve-sur-Lot, collège de jeunes filles à Agen.

Enseignement primaire : Ecoles normales d'Instituteurs et d'Institutrices à Agen. Ecoles primaires supérieures de garçons à Castillonnes et à Nérac, de filles, à Aiguillon, à Casteljaloux, à Laplume, à Prayssas et à Tonneins. Il y a 597 écoles primaires publiques (228 de garçons, 222 de filles, 147 mixtes) et 12 écoles maternelles, recevant 21.237 enfants de 6 à 13 ans. Il y a 114 caisses d'épargne scolaires et 116 caisses des écoles. D'après le degré d'instruction des conscrits de la classe 1891, le département est classé sous le n° 37. (Le nombre des conscrits sachant au moins lire est de 94 sur 100.)

LE PAYS ET LES GENS

Le département du Lot-et-Garonne fut formé, en 1790, de la plus grande partie de l'Agenais, du Bazadois, du Condomois et de la Lomagne, territoires qui faisaient partie de la grande province de Guienne et Gascogne. Il est borné : au Nord, par la Dordogne : à l'Est, par le Lot et le Tarn-et-Garonne : au Sud, par le Gers ; à l'Ouest, par la Gironde et les Landes. Un grand fleuve, la Garonne, et une jolie rivière, le Lot, l'arrosent : c'est de leur jonction sur son territoire qu'il a tiré son nom.

Ce territoire est presque tout entier en plaines élevées, coupées de collines et sillonnées de vallées.

L'auteur du dictionnaire des communes de France, M. Girault de Saint-Fargeau, a fait de ce joli département un tableau qui, actuellement, avec les progrès accomplis, appelle quelques retouches.

« Situé, nous dit-il, sous le plus beau ciel de France, le département du Lot-et-Garonne produit tout ce qui est nécessaire ; mais pour avoir une idée juste de la nature du sol, il faut bien se garder de le juger d'après les larges vallées que la Garonne et le Lot présentent aux voyageurs. Sans doute sa surface est variée par de nombreux coteaux, mais il s'en faut qu'ils soient tous riants et fertiles : leur sommet, presque partout dénué de bois, n'offre le plus souvent que des terres médiocres délayées par les pluies, la

plupart stériles et quelquefois incultes. Vers la partie orientale, à peu de distance des bords de la Garonne et du Lot, ces coteaux deviennent arides et ne sont formés que de rocailles calcaires, où l'on voit échouer toutes les ressources de l'agriculture. Dans la partie du ci-devant haut Agenais, le pays change surtout d'aspect et de nature; la terre n'est presque partout dans cette contrée qu'une argile rebelle, fortement colorée par le fer. Enfin la portion des Landes, assez étendue pour former le huitième du département, ne se compose en général que de plaines d'un sable aride, où s'élèvent quelques buttes au lieu de coteaux ; de marécages, dont les eaux en s'évaporant empoisonnent l'atmosphère ; de pâturages où languissent des troupeaux aussi faibles que les pasteurs qui les conduisent. »

On le voit, ce tableau, surtout en sa dernière partie, n'est pas précisément flatté; resté vrai au fond, il mérite, au moins, d'être présenté sous le jour plus riant que lui donnent les efforts de l'agriculture et le mouvement créé par les lignes de chemins de fer.

Le climat du Lot-et-Garonne, sauf dans les pays de landes, est, d'une façon générale, sain et très doux. La température des saisons est assez variable ; le printemps manque de franchise ; l'été, ordinairement très sec, a de fréquents orages redoutés pour la récolte ; seul l'automne est vraiment agréable, c'est ici la plus belle saison de l'année.

Entre tous les produits de ce sol, il faut distinguer, les uns parce qu'ils sont la base de la richesse du pays, les autres parce qu'ils constituent une rareté d'essence exotique, ceux-ci comme ceux-là pour l'estime générale dont ils jouissent, il faut distinguer,

disons-nous, les fruits, les vins, le tabac, le chêne à liège et la noix de galle.

Les fruits d'abord et, en première ligne, les prunes d'ente qui, séchées et mises en caisse, sont universellement connues sous leur nom populaire de pruneaux d'Agen. Puis viennent les vins : nous ne disons rien des rouges, ils ne sont qu'ordinaires ; mais les blancs, les vins de Clairac, de Buzet, de Marmande et d'Aiguillon, ont droit à une mention spéciale. L'appellation, en apparence irrévérencieuse, de *vins pourris* dont on les affluble, leur vient du degré avancé de maturité des raisins avec lesquels ils sont confectionnés. Ici, comme un peu partout, le phylloxera a fait cruellement sentir son action dévastatrice, mais cette action est aujourd'hui enrayée ; les vignobles ravagés se repeuplent de nouveaux plants et la production remonte rapidement.

Le tabac, la plante si âprement discutée, la chère dispensatrice des rêves pour les uns, l'herbe mortelle pour les autres ; qui a, d'un côté, des autels, de l'autre une armée d'ennemis érigés en Société pour combattre son abus, le tabac, originaire des Antilles anglaises (l'île Tabago), a trouvé ici, dans le département de Lot-et-Garonne, le sol et le climat qui conviennent à sa culture : il y réussit fort bien comme qualité, donne un rendement très rémunérateur et a valu au département l'établissement à Tonneins d'une manufacture nationale.

De même que le tabac, et quoique plus commun que lui en France, le chêne à liège et la noix de galle sont loin d'être des produits banals : ils sont, dans ce département, l'objet d'une culture spéciale et la source d'un commerce assez important.

Les fourrages de Lot-et-Garonne ont de grandes qualités : les luzernes donnent jusqu'à quatre coupes. De là découle le succès de l'élève du bétail qui est, ici, particulièrement soignée et florissante ; l'espèce bovine a une répulation bien connue, elle constitue cette belle race garonnaise si recherchée.

Il faut pourtant le reconnaître : sur ses points les plus favorisés, ce pays n'a pas atteint à la richesse de production qu'on est en droit d'attendre de la générosité de son sol ; l'agriculture n'y a pas fait les mêmes progrès que dans tel autre département moins favorisé sous le rapport de la fertilité. On ne saurait imputer sans injustice ce retard au défaut d'initiative, à la lourdeur d'esprit de ses habitants, qu'on aime à citer pour leur esprit éveillé, leur enjouement et leur sens industrieux ; peut-être conviendrait-il d'en accuser leur propension naturelle à l'indolence, fille gâtée d'un ciel trop clément et d'une terre trop généreuse, qui entretient le respect facile des vieilles méthodes jugées ailleurs insuffisantes ou nuisibles. Quoi qu'il en soit, il y a là — à cette heure d'aspirations générales vers le progrès, d'unanimes efforts pour faire remonter notre grande nourricière, l'agriculture, à ce premier rang qui lui revient dans la prospérité nationale — il y a là un défaut à extirper, une impulsion vigoureuse et soutenue à donner. Cette double tâche sera accomplie ; voici déjà qu'elle est entamée : peu à peu les nouvelles méthodes de culture pénètrent dans le pays, les procédés scientifiques s'y font accueillir, et le temps n'est pas éloigné où, ce département viendra en très bonne place à l'échelle du progrès agricole.

Si l'agriculture est ici un peu lente à progresser,

l'industrie et le commerce y déploient une franche activité. On y exploite le fer, la pierre de taille, la marne et le gypse ; les moulins à farine ont leurs produits sur nos grands marchés ; les distilleries d'eaux-de-vie livrent annuellement plus de soixante mille hectolitres d'alcool ; à côté de la manufacture nationale de tabacs, déjà citée, de nombreuses manufactures de toile à voiles et de toiles de ménage, des fabriques de bouchons de liège, de cuirs, de tissus de coton, de lainages, des papeteries, des corderies ; enfin l'industrie des pruneaux d'Agen et, avec elle celle des conserves de volailles, alimentent une grande partie de la France et sont appréciées à l'étranger.

Au point de vue historique, le département de Lot-et-Garonne se présente très fièrement à la postérité. Ce pays, tour à tour sauvage ou charmant, qu'on dirait fait pour abriter les seuls poètes et servir de cadre aux jeux d'esprit, a été, pendant des siècles, le théâtre de luttes sanglantes. Ce sont les Normands qui, remontant la Garonne, viennent brûler à Casseneuil, au confluent du Lot et de la Garonne, la résidence royale de Charlemagne, et, poursuivant leur course, renversent Agen et Villeneuve. Plus tard, en 1271, lointain prélude de la guerre de Cent ans, il devient le théâtre de la lutte des Français et des Anglais : ces derniers réclament l'Agenais qu'ils prétendent tenir d'une promesse de saint Louis et il faut le leur disputer pied à pied. La guerre de Cent ans survient qui ranime les vieilles passions : c'est le Prince Noir qui accourt en personne conquérir cette province que lui livre le traité de Brétigny et qui ne fera retour à la France que plus de qua-

tre-vingts ans plus tard, en 1439, quatre-vingts ans de rançonnements et de dévastations organisés. Disons-le bien vite : les habitants du pays n'ont pas, un seul instant, abdiqué leur esprit d'indépendance. C'est ce même esprit qui bientôt les jettera dans la Réforme : l'Agenais sera le foyer du calvinisme, et c'est à Nérac que se tiendra la cour de Navarre vers laquelle accourent tous les réformateurs. Perpétuellement disputé par les deux partis, tour à tour pris et repris, effroyable champ de supplices et d'exécutions pour Montluc, il ne sera définitivement pacifié et ramené à la couronne royale que par Louis XIII. Plus tard encore, la Fronde y aura un écho, et Villeneuve connaîtra les horreurs d'un siège que prolonge pendant des mois l'héroïque résistance de ses habitants. Plus près de nous, enfin, en 1814, une petite troupe de Français, retranchés à Marmande, y tiendra tête à toute une division anglaise.

Ces temps ne sont plus. La paix s'est faite dans les esprits, le sang a depuis longtemps cessé de couler pour le triomphe et l'imposition des dogmes religieux, et l'invasion étrangère n'est plus à redouter pour l'Agenais, mais les habitants du pays n'ont pas changé : Toujours vifs jusqu'à la pétulance, ils gardent au cœur leur vieil amour de l'indépendance. A ce que nous avons déjà dit de leur esprit éveillé, il faut ajouter qu'ils ont la gaîté prompte et la raillerie facile et que l'attrait du plaisir les laisse rarement froids : leurs qualités et leurs défauts se lisent ouvertement sur leur visage que caractérise une étonnante mobilité.

La langue du peuple des campagnes et même des villes est le patois que le poète Jasmin a fait connaî-

tre au reste de la France et aimer de tous les lettrés; c'est une langue à la fois douce et colorée, harmonieuse et pittoresque, en laquelle on se complaît à trouver les échos de la vieille et poétique langue d'oc.

Le département du Lot-et-Garonne n'a pas enfanté que des poètes comme Jasmin, et ceux de ses enfants qui se sont également illustrés dans les lettres n'ont pas cultivé que le patois : il a donné à la France des historiens, des savants, des hommes d'armes, il a eu ses hommes utiles et ses grands citoyens, et la galerie que nous allons en établir n'est pas la moins chère à la Patrie reconnaissante.

SOLDATS ET MARINS

Xaintrailles (Poton de) (1396-1461).

Le premier en date des soldats qui ont laissé un nom dans notre histoire, parmi ceux dont le département de Lot-et-Garonne est autorisé à revendiquer la naissance, est le fameux Xaintrailles, le compagnon de Lahire et l'un des vaillants capitaines que Jeanne d'Arc mena à la délivrance d'Orléans et de la France.

A la mort du malheureux roi Charles VI, la France livrée à l'Angleterre par la reine Isabeau de Bavière (Traité de Troyes, 1420), eut à la fois deux rois, l'Anglais Henri VI et Charles VII, fils du malheureux Charles VI. Reconnu par quelques provinces du centre de la France, Charles VII, que l'on appelait

par dérision le roi de Bourges, courait de château en château, gaspillant ses dernières ressources, « *perdant gaiement son royaume* » selon le mot d'un chroniqueur du temps.

Quelques troupes d'aventuriers étrangers, pillards plutôt que soldats, sous les ordres de vaillants et rudes capitaines, Dunois, La Hire et Xaintrailles, tenaient seules la campagne contre l'Anglais.

On sait comment le sentiment de la nationalité, personnifié en l'humble bergère de Domremy, s'éveilla dans le cœur des Français, qui, pour la première fois, se sentirent citoyens d'une même patrie.

Xaintrailles seconda avec vaillance Jeanne d'Arc à Orléans et à Patay; après la mort de l'héroïque jeune fille en 1431, il prit, avec le connétable de Richemont, La Tremoille et ses anciens compagnons d'armes, La Hire et Dunois, une part glorieuse à l'expulsion définitive des Anglais. En 1453, grâce aux efforts de ces vaillants capitaines, l'envahisseur avait perdu successivement toutes les places qu'il occupait dans le centre de la France : En 1449, la Normandie et, en 1450, la Guyenne furent reprises; trois ans plus tard les Anglais ne possédaient plus sur le sol de la France que *la seule ville* de Calais.

Xaintrailles mourut en 1461 à Bordeaux; il avait été nommé maréchal de France en 1454.

Comte de Lacuée (1752-1841).

Jean-Gérard Lacuée, comte de Cessac, qui devait mourir général, eut dans l'armée des débuts assez difficiles qu'on ne saurait expliquer autrement que par son esprit d'indépendance et ses tendances libérales, toutes choses peu de nature à lui faciliter sa

carrière à une époque où la faveur régnait en souveraine maîtresse. Entré au service du roi en 1770, il n'était que capitaine quinze ans après, en 1785. Découragé ou écœuré, il donna sa démission et vécut dans la retraite jusqu'à 1789.

Lacuée, qui avait embrassé avec enthousiasme les idées nouvelles, fut envoyé par le département de Lot-et-Garonne à l'Assemblée législative. D'opinions modérées, il s'y fit remarquer par une connaissance supérieure des questions militaires et administratives. N'ayant pas été élu à la Convention nationale, il entra dans les bureaux.

En 1793 ses talents le désignèrent à l'attention de Carnot. Elevé au grade de général, Lacuée organisa un corps d'armée à la frontière d'Espagne; mais poursuivi par le tribunal révolutionnaire sous l'accusation, reconnue fausse plus tard, de participation à la rébellion de la ville de Toulon, il se cacha jusqu'au neuf thermidor.

Nommé par son département au Conseil des Cinq cents (1795), Lacuée rentra dans les cadres de l'armée sous le Consulat. Ministre de la guerre en 1801, commandant de l'Ecole polytechnique en 1804, il fut comblé des faveurs de Napoléon pour qui il professa jusqu'à ses derniers jours un véritable culte. Ministre de l'administration de la guerre (1810), avec le titre de comte de Cessac qui lui fut attribué lors de la création de la nouvelle noblesse, Lacuée déploya des qualités de premier ordre dans la direction de cet important département.

D'une honnêteté rigide, ce grand administrateur fit une guerre impitoyable aux fournisseurs des armées, qui, à cette époque, édifièrent, comme le

fameux Ouvard, des fortunes scandaleuses. Malgré son admiration pour le génie de Bonaparte, Lacuée osa critiquer le projet de la folle et désastreuse compagne de Russie.

Il dut se démettre de ses hautes fonctions.

L'humeur tyrannique de l'Empereur privait la France du concours de l'un de ses plus braves serviteurs.

Noté comme bonapartiste, la Restauration le mit à la retraite. Ce n'est qu'après la Révolution de 1830 que Louis-Philippe récompensa les éminents services du comte Lacuée, en l'appelant à siéger à la Chambre des Pairs.

Cette faveur du gouvernement royaliste ne lui avait fait oublier ni ses convictions républicaines d'autrefois ni le génie dont il avait été le glorieux collaborateur. Il conserva son esprit libéral et indépendant jusqu'à sa mort, et, le jour de la translation des cendres de l'Empereur à Paris, il assista tête nue, en dépit de l'hiver et de la maladie qui, déjà, l'assiégeait, à cette patriotique cérémonie. Quelques mois après le retour des cendres de Napoléon, il descendit lui-même dans la tombe.

Jean-Gérard Lacuée, comte de Cessac, était né à Lamassas, près d'Agen, en 1752 ; il mourut à Paris en 1841. Il faisait partie de l'Institut, pour la classe des Sciences morales et politiques, depuis 1795. Il a laissé des écrits estimés sur l'art militaire.

Baron Lacrosse (1765-1829).

Jean-Baptiste Raymond, baron de Lacrosse, naquit à Meilhan, en 1765.

Sous le premier Empire, époque d'effacement pour

notre marine, les officiers généraux de la flotte n'eurent que de rares occasions de mettre en évidence leurs qualités de tacticiens.

Doué au plus haut degré de l'art du commandement, l'amiral Lacrosse devait être victime de l'état d'abandon et d'inertie auquel Napoléon condamna l'armée de mer.

Après avoir fait la campagne des Indes sous Louis XVI, le jeune officier accepta à contre-cœur le gouvernement révolutionnaire et alla croiser dans les Antilles. Suspect au Comité de Salut public comme officier de l'ancien régime, on l'imprisonna. Le neuf thermidor lui rendit la liberté.

Lorsque le Directoire décida d'envoyer une expédition en Irlande sous le commandement du général Hoche (1796), Lacrosse fut mis à la tête d'une division de la flotte. Cette expédition, dont la réussite aurait eu de si importantes conséquences, manqua par le mauvais vouloir et l'incapacité de l'amiral Villaret-Joyeuse, commandant en chef de l'armée de mer. Lacrosse trouva néanmoins le moyen de s'y distinguer brillamment dans un combat qu'il soutint contre la flotte anglaise sur son vaisseau les *Droits de l'Homme* (13 janvier 1797).

Nommé contre-amiral en 1799, il fut appelé par le premier consul au gouvernement de la Guadeloupe où son despotisme d'ailleurs provoqué par les menées du parti dit Jacobin, souleva une révolte. De retour en France il administra plusieurs préfectures maritimes. Mis à la retraite par la Restauration en 1815, il vécut dans l'obscurité jusqu'en 1829, époque de sa mort.

Ferrand de Lacaussade (1736-1805).

Jean-Henri Bécays Ferrand de Lacaussade naquit à Montflanquin en 1736. Il fit ses premières armes dans l'armée royale et y parvint au grade de lieutenant. On cite de lui de nombreuses actions d'éclat; il se signala notamment au siège de Berg-op-Zoom, aux batailles de Lawfeld et de Clostercamp (1760); il reçut dans cette dernière de nombreuses blessures. Maréchal de camp après la révolution de 1789, il commanda avec succès l'aile gauche de l'armée à Jemmapes.

Enfermé dans Valenciennes, avec 9.000 hommes de garnison, il tint pendant trois mois contre une armée de 150.000 assiégeants. Ce n'est qu'après avoir épuisé les derniers moyens de défense qu'il consentit à livrer la place.

Suspect au Comité de salut public comme officier de l'ancien régime, il fut destitué et emprisonné.

Napoléon nomma le général Lacaussade préfet de la Meuse-Inférieure (1800).

Une année après, les blessures et les infirmités contractées pendant ses campagnes lui interdisant tout travail, l'illustre défenseur de Valenciennes prit une retraite bien méritée. Il ne devait pas en jouir longtemps : il mourut en 1805.

Ferrand de Lacaussade nous a laissé un *Précis de la défense de Valenciennes.*

ÉCRIVAINS ET ÉRUDITS

Le chapitre des « Ecrivains et Erudits » de Lot-et-Garonne est très fourni et compte quelques noms justement célèbres ; les chapitres qui le suivent, consacrés l'un aux savants, l'autre aux artistes, le complètent dignement et concourent à justifier la réputation d'esprit et de savoir de tout temps acquise à ce département.

Joseph Scaliger (1540-1609).

Les études d'érudition, la recherche et la publication des chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et romaine, inconnus ou dédaignés pendant les siècles d'immobilité et d'ignorance du moyen-âge, inaugurèrent le beau mouvement intellectuel du XVIe siècle, connu dans l'histoire sous le nom de Renaissance.

Grâce à l'imprimerie qui multiplia des textes autrefois manuscrits et que seuls pouvaient s'offrir les grands seigneurs ou de riches communautés religieuses, les œuvres des grands écrivains de l'antiquité, rétablies dans leur intégrité, commentées ou traduites par des lettrés comme Budé, Erasme, les Estienne, Ramus, Dolet, devinrent accessibles à tous.

J. Scaliger, dixième des quinze enfants de *l'italien Jules-César*, médecin d'Antoine de la Rovère, évêque d'Agen, naquit dans cette ville où son père avait suivi ce prélat et s'était fait naturaliser Français. Il continua brillamment la tradition des grands érudits de la Renaissance.

Homme de labeur, désintéressé et de mœurs irréprochables, Scaliger, qui, dans sa studieuse jeunesse, avait appris l'hébreu, le grec, le latin, l'arabe et la plupart des langues de l'Europe, ne vécut que pour la science.

Obligé de quitter la France après la Saint-Barthélemy, il se réfugia d'abord à Genève ; mais, malgré les offres du Grand-Conseil de cette ville, il passa en Hollande où il remplaça le célèbre Juste-Lipse dans sa chaire à l'Université de Leyde, l'une des plus justement renommées de l'Europe.

L'œuvre de Scaliger est énorme : elle se compose de nombreuses éditions et de commentaires d'auteurs anciens, et de dissertations variées sur des points d'histoire, de grammaire et de philosophie.

Esprit très libre, partisan convaincu et énergique de la tolérance religieuse, il eut à subir les attaques furieuses des jésuites qui cherchèrent à le salir dans d'affreux pamphlets dont ses contemporains firent justice.

De nos jours personne ne lit plus les gros volumes des érudits de la Renaissance, leurs travaux ont été dépassés par ceux de la philologie moderne ; mais on ne saurait oublier que c'est à ces hardis novateurs que nous sommes redevables du grand mouvement d'émancipation philosophique et artistique du XVIe siècle, que plusieurs d'entre eux, Dolet et Ramus notamment, payèrent de leur liberté et même de leur vie.

Voici le jugement porté sur Scaliger par un savant allemand, Niebuhr ; nous le relatons ici, non pas seulement parce qu'il résume l'opinion universellement admise, mais aussi parce qu'il constitue une louange de l'étranger au génie français :

« Scaliger est arrivé aux savants de la science philologique universelle et vivante ; on ne l'a point surpassé depuis. Dans toute espèce de science, il est à une telle hauteur qu'en toute matière il peut comprendre, apprécier et utiliser les faits d'après son propre jugement. A côté de lui Saumaise n'est qu'un érudit; et pourquoi donc la France ne revendique-t-elle pas son nom comme égal à celui de notre Leibnitz ! »

Bien qu'un éclatant hommage ait été rendu à la mémoire de Scaliger, il est positif que le grand philosophe et humaniste agenais n'a pas obtenu en France au même degré qu'à l'étranger, la justice due à son génie.

Pierre Dupuy (1582-1651).

L'historien Pierre Dupuy naquit à Agen en 1582. D'abord secrétaire de son compatriote M. de Thumeri de Boissise, ambassadeur de France en Hollande, Dupuy fut chargé en 1615 par l'illustre procureur général du Parlement de Paris, Mathieu Molé, de dresser l'inventaire général des titres et chartes du royaume.

Onze ans furent consacrés par ce savant paléographe au classement méthodique et à l'analyse raisonnée de l'énorme amas de pièces juridiques, historiques et littéraires formant le Trésor des Chartes. Son travail, qui n'a de comparable que la collection des mémoires des bénédictins de Saint-Maur, a été largement mis à contribution par les historiens.

Nommé garde de la bibliothèque du roi, Pierre Dupuy laissa cette charge à son frère Jacques qui fut

également un érudit distingué et légua à cet établissement neuf mille volumes précieux et 296 manuscrits.

Un autre frère de l'historien agenais, Christophe Dupuy, devint procureur général de l'ordre des Chartreux, après avoir été longtemps protonotaire apostolique. Il s'était fait connaître avantageusement dans la science théologique.

Théophile de Viau (1590-1626).

La renommée de l'écrivain Théophile de Viau fut brillante mais courte comme sa vie même. Né à Bouzères-de-Mazères d'une famille de petite noblesse protestante, il vint de bonne heure à Paris, et, après un voyage aux Pays-Bas, s'attacha à la personne du duc de Montmorency. C'est grâce à la protection de ce seigneur que le jeune poète fit jouer sa tragédie *Pyrame et Thisbé* dont le succès fut immense. Boileau, qui s'est beaucoup moqué de Théophile de Viau, a relevé avec malice deux vers ridicules au milieu des beautés très réelles que renferme cette œuvre. Thisbé montrant le poignard sanglant dont Pyrame vient de se percer, s'écrie :

Ah ! voici le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement. Il en rougit le traître !

Heureusement pour sa mémoire, Théophile de Viau a écrit de meilleurs vers.

C'était un véritable poète, d'une habileté de versification merveilleuse ; il ne lui manqua que le temps et une vie mieux réglée pour montrer sa valeur dans un ouvrage digne de son talent. Son *Histoire comique*, en prose, est un des meilleurs morceaux de critique littéraire de l'époque.

D'une imagination vive, d'humeur indépendante, et très avide de plaisirs faciles, Théophile de Viau eut une vie déréglée et bruyante qui lui fut imputée à crime par les dévots. Quoique né huguenot, il est à supposer qu'il n'éprouvait qu'une parfaite indifférence pour toute religion.

Accusé d'impiété, de discours et d'écrits obscènes, il fut condamné par le Parlement à être brûlé vif ; mais Théophile ayant réussi à se cacher, on n'exécuta qu'en effigie cette inique sentence.

Sa peine ayant été commuée en celle du bannissement, le malheureux poète dut plus tard, à de hautes protections, de pouvoir rentrer dans son pays. La grâce venait trop tard ; les maladies, les persécutions et la misère avaient brisé ce brillant esprit aux vues neuves et profondes.

Il mourut à trente-six ans.

Cortete de Prades (1571-1665).

Ce poète, né à Prades, commune de Castelculier, mena l'existence hasardeuse des soldats d'aventures. A sa mort son fils publia ses œuvres demeurées manuscrites et dont les plus célèbres sont : *Ramounet ou lou paysan Agenez tournat de la guerro* et la *Miramondo*.

Ecrites dans l'ancien dialecte agenois, ces pièces d'une forme littéraire très pure obtinrent beaucoup de succès. Cortete de Prades est, comme poète, un ancêtre de Jasmin.

Combéfis (François), (1650-1679).

François Combéfis a illustré son berceau et l'ordre des Dominicains auquel il appartenait, par une science

et des travaux qui l'ont fait placer au premier rang des hellénistes de son époque.

Il naquit à Marmande en 1605. Passionné pour l'étude, c'est à la paix monastique qu'il demanda la satisfaction de ses goûts naturels. L'ordre des Dominicains où il entra fit de lui un professeur de philosophie et de théologie et l'envoya enseigner à Bordeaux et à Paris, dans les maisons qu'il y possédait.

En 1655, la haute réputation de science et de sagesse qui s'était acquise Combéfis dans l'exercice de ses fonctions, lui valut d'être choisi par l'Assemblée générale du clergé de France pour travailler à une édition des Pères grecs.

L'ensemble des ouvrages que nous a laissés Combéfis constitue un véritable monument devant lequel la postérité doit s'incliner respectueuse et reconnaissante : le savant fils de Marmande a sa place marquée dans l'histoire, parmi les esprits studieux aux travaux desquels nous devons les trésors littéraires et philosophiques dont l'esprit moderne aime encore à se nourrir.

Jean Claude (1619-1687).

Jean Claude, illustre théologien, une des plus nobles figures de l'Eglise protestante française, naquit à la Sauvetat-du-Dropt.

Ses études terminées à la Faculté de Montauban, il fut, à l'âge de vingt-six ans, reçu ministre. Il desservit quelque temps des églises de second ordre et fut nommé pasteur à Nîmes : l'école de théologie qu'il ouvrit dans cette ville devint rapidement célèbre et forma des prédicateurs de premier ordre. Ardemment convaincu et n'admettant aucune ingérence de

pouvoir dans les questions de conscience, il osa, au synode provincial tenu à Nîmes en 1661, combattre le projet de réunion des calvinistes et des catholiques et fit échouer un projet qui émanait de la cour. Il fut puni de son succès par le bannissement partiel; forcé de quitter sa paroisse, il vint à Paris. A la suite d'une polémique brillamment soutenue contre un théologien janséniste, Nicole, il se vit signalé à l'attention publique et choisi pour pasteur par le consistoire de Charenton.

Quelques années plus tard (1673) il fit paraître un des plus remarquables ouvrages qui aient été écrits au XVIIe siècle, la *Défense de la Réformation*.

Prédicateur de premier ordre, il eut la gloire de se mesurer avec le plus grand orateur sacré du temps, Bossuet, lors de la conversion de Mlle de Daras qui ne voulut changer de religion qu'après avoir entendu l'évêque de Meaux et le pasteur Claude. Bossuet professait une telle estime pour son adversaire qu'il lui échappa de dire : « Je tremble pour ceux qui l'écoutent. »

Les approches de la décadence du règne du grand roi furent marquées par les persécutions contre les protestants. L'ère des courtoises discussions théologiques entre catholiques et réformés est close :

Le protestantisme habilement ménagé par Mazarin et Colbert est condamné à disparaître, dans la pensée de Louis XIV résolu à établir l'unité religieuse qui lui paraît la conséquence nécessaire de l'unité politique.

Déjà en 1669, le roi avait supprimé dans les Parlements les chambres mixtes de magistrats catholiques et de protestants; en 1681, il permettait aux

enfants de sept ans de se convertir et de quitter leurs parents.

Le grand Claude, comme l'appelaient ses coreligionnaires, eut la glorieuse mission de protester contre ce monstrueux édit royal de 1681. De sa réponse, écrite d'une plume indignée et émue, nous détachons ces fières maximes d'une vérité éternelle :

« *La diversité de la religion ne fait pas un crime* « *dans la société civile.* »

« *La religion ne peut jamais dépendre des désirs des plus grands rois; et si elle en dépendait, ce ne serait plus une religion.* »

L'éloquente protestation de Jean Claude demeura inutile. Sourd à la voix de la raison et de l'humanité Louis XIV, après avoir essayé de convertir les calvinistes par la. force, révoqua l'édit de Nantes par lequel Henri IV avait accordé à ses anciens coreligionnaires la liberté du culte et une certaine participation aux affaires publiques.

L'exercice du culte était interdit aux réformés, leur état civil supprimé, leurs temples et leurs écoles détruits, les pasteurs expulsés (1685).

Jean Claude dut quitter la France et se réfugier en Hollande où il trouva un accueil cordial auprès de Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

Le cœur déchiré par les souffrances de son église martyre, il écrivit un livre d'une éloquence vengeresse qui souleva l'admiration universelle : *Plainte des protestants cruellement opprimés dans le royaume de France.*

Ce fut le dernier effort de cette âme vaillante qui s'éteignit sur la terre d'exil en 1687.

Jean Claude laissait un fils :

Isaac Claude, né à Saint-Affrique en 1653, mort à La Haye en 1695. Il était pasteur dans cette ville. Pieux servant de la mémoire de son père, c'est à lui que nous devons l'édition des œuvres de ce dernier.

Jean-Jacques Claude, fils du précédent, né à La Haye en 1684, marcha sur les traces de son père et de son aïeul. Il mourut à Londres en 1712, pasteur de l'église française. Ses *Sermons* ont été publiés à Genève ; on a également de lui un recueil de *Dissertations*.

Cottin (Mme), (1773-1807).

Sophie Ristaud, Mme Cottin du nom de son mari, naquit à Tonneins en 1773. Elle passa ses premières années à Bordeaux, auprès de sa mère, une femme d'esprit et de cœur, qui présida à son éducation. A dix-sept ans, elle épousa M. Cottin, un banquier parisien que les difficultés intérieures amenées par le mouvement révolutionnaire ne tardèrent pas à ruiner et à conduire au tombeau.

Veuve, après trois ans de mariage, et aux prises avec une situation embarrassée et presque précaire, Mme Cottin demanda aux travaux littéraires l'oubli de ses malheurs et un complément de ressources. La publication de son premier ouvrage *Claire d'Albe* fut, d'ailleurs, déterminée par le désir de soulager une infortune. Un ancien ami de son mari étant venu lui demander un secours indispensable d'argent, elle ouvrit sa bourse : n'y trouvant pas le nécessaire, elle courut porter son manuscrit à un éditeur et rapporta à l'ami malheureux le prix qu'elle avait reçu. Cette bonne action eut sa récompense : *Claire d'Albe* fut un succès et ouvrit à Mme Cottin les portes toutes grandes de la carrière littéraire.

L'œuvre de Mme Cottin est considérable, surtout si l'on songe que l'auteur mourut à trente-cinq ans. Tous ses livres sont empreints d'une profonde mélancolie; ils contiennent des tableaux bien brossés, des caractères suffisamment étudiés et quelques peintures de nos passions qui, pour procéder de l'imagination plutôt que de la vie réelle, ne laissent pas que d'intéresser. Mme Cottin eut l'immense mérite de rompre avec une littérature surannée pour se créer un genre adopté depuis et qui est le père de notre littérature contemporaine; elle fut un précurseur et l'on peut affirmer que, sans une mort prématurée qui vint l'enlever à trente-cinq ans, elle se fût fait, au lieu d'une réputation bien établie mais moyenne, un nom célèbre dans les lettres françaises.

Marcellus (comte de), (1776-1841).

Deux Marcellus, le père et le fils, peuvent, sans la déparer, figurer dans notre revue des illustrations du Lot-et-Garonne. L'un et l'autre ont à la fois appartenu à la politique et à la littérature : c'est par les lettres qu'ils se sont surtout fait connaître, et c'est pourquoi, sans dédaigner de signaler le rôle qu'ils jouèrent dans la politique, nous les rangeons ici parmi les écrivains.

Louis-Marie-Auguste Demartin du Tyrac, comte de Marcellus, naquit en 1776, au château de Marcellus. Trop jeune pour prendre une part quelconque aux luttes de la Révolution, il s'en tint à l'écart, sans rester pour cela à l'abri des coups qu'elle portait à ses ennemis : il vit mourir sa mère sur l'échafaud en 1794, et fut lui-même exilé en Espagne.

A son retour en France, il évita de se mêler aux

agitations de son parti toujours avide de reconquérir les influences et le pouvoir perdus. Il vécut longtemps dans une sage et digne retraite, consacré à la littérature et à la poésie; mais à la Restauration, il ne put se soustraire aux sollicitations de ses amis triomphants, et fut élu député par le département de la Gironde. Fidèle aux doctrines de sa famille, et docile aux conseils de ceux du parti royaliste qui s'obstinaient à considérer la Révolution comme non avenue, il siégea dans les rangs de la droite intransigeante, et s'associa à toutes les mesures de réaction. Elevé à la pairie en 1823, il resta jusqu'à sa mort, le royaliste absolu qu'il s'était toujours montré : 1830 vint, il refusa de s'incliner devant cette nouvelle Révolution, et de prêter serment à la royauté orléaniste; regagnant sa retraite, il reprit ses travaux littéraires, et ne fut plus tenté de leur faire la moindre infidélité.

En littérature, le comte de Marcellus témoigna d'un esprit adonné aux choses de la religion, et aux pratiques pieuses; son bagage se compose de *Conseils aux Jeunes gens*, de *Poésies*, de *Cantates*, d'*Odes sacrées*, tirées des Psaumes, et d'une traduction en vers de quelques chants de Virgile, notamment des Bucoliques.

Son fils (Marie-Louis-Jean-André-Jean), se présente à la postérité avec un bagage littéraire beaucoup plus considérable sous tous les rapports que celui de son père. Les hasards de la carrière diplomatique qu'il avait embrassée tout jeune, lui valurent la bonne fortune, sinon l'honneur, d'assurer aux Beaux-Arts français, la possession de la fameuse statue, connue sous le nom de *Vénus de Milo* : c'est lui, en

effet, qui enleva de Milo pour l'envoyer en France, cette statue sans bras, restée, en dépit de cette mutilation, un modèle de sculpture.

Né, comme son père, au château de Marcellus, en 1795, il s'enrôla à dix-neuf ans dans la garde du duc d'Angoulême, qui allait devenir les chevau-légers du roi. Il ne fit qu'y passer après les Cent-Jours, la Restauration triomphante, il laissa là l'épée pour embrasser la carrière diplomatique. Le plus signalé service qu'il ait rendu à son pays au cours de cette carrière, c'est le fait enregistré plus haut, l'enlèvement de la Vénus de Milo, qu'il exécuta pendant sa visite des Échelles du Levant.

Le ministre Polignac lui offrit les fonctions de sous-secrétaire d'État des Affaires étrangères, il les déclina pour consacrer tout son temps à la littérature qu'il cultiva encore pendant plus de trente ans. Nous avons de lui d'agréables souvenirs de l'Orient, de l'Italie et de la Grèce; la correspondance de M. de Chateaubriand; une étude du même et de son temps; un ouvrage estimé sur les Grecs (anciens et modernes) et des pages diplomatiques qui ont encore de l'intérêt.

Il mourut en 1865.

Paganel (Camille), (1797-1859).

Camille-Pierre-Alexis Paganel naquit à Paris en 1797; nous ne croyons pas néanmoins devoir priver de son nom notre galerie agenaise où figure plus loin, au chapitre des hommes d'Etat, celui de son père, Pierre-Paganel, qui fut à la fois un homme politique et un écrivain.

D'abord avocat estimé du barreau de Paris, Camille

Paganel devint successivement, à partir de 1830, juge suppléant au tribunal civil de la Seine, et maître des requêtes au Conseil d'Etat. Elu député en 1834, par les compatriotes de son père, les électeurs de Villeneuve-sur-Lot, il siégea à la Chambre jusqu'en 1846.

Ferme soutien de la royauté constitutionnelle, il occupa des situations en vue : le secrétariat général du ministère du commerce et de l'agriculture, un siège au Conseil d'Etat et enfin la direction de l'agriculture et des haras.

La chute de Louis-Philippe marqua la fin de sa carrière.

Comme homme politique, Camille Paganel eut un rôle assez effacé; comme écrivain, et c'est surtout à ce titre que nous le considérons, il ne manqua pas de notoriété.

Il a laissé de nombreux et remarquables travaux d'histoire, dont les plus appréciés sont l'*Histoire de Joseph II empereur d'Allemagne* et l'*Histoire de Frédéric le Grand.*

Jacques Boé *dit* **Jasmin** (1798-1864).

Celui qui devait recevoir de Charles Nodier et garder devant la postérité le nom de perruquier-poète d'Agen, naquit dans cette ville en 1798. Son père, petit tailleur à qui son métier rapportait juste de quoi ne pas mourir de faim, ajoutait, au mince rapport de sa profession, les modestes bénéfices que peut rapporter dans les campagnes la composition de saynètes d'actualité ou de couplets de circonstance. Quoiqu'il ne sût ni lire ni écrire, le bonhomme pratiquait, en effet, la poésie patoise avec assez de succès;

c'est à lui que de toute part, dans le pays agenais on s'adressait, pour avoir à l'occasion des fêtes, des mariages et autres solennités locales ou familiales, les piécettes de vers ou les couplets qui devaient les compléter. Dès ses plus jeunes ans, Jasmin suivit



son père dans les courses qu'imposait à ce dernier le débit de ses productions, et c'est ainsi qu'il fut initié à la poésie. Il a raconté lui-même en un poème en trois chants, d'une grâce enjouée (*mous soubenis, pvimo en tres paousas*) les souvenirs, souvent tristes de sa prime jeunesse. On l'y voit ramassant du bois mort pour sa famille ou, les jours de marché, faisant

le commissionnaire ou le porteur de paquets pour gagner quelques sous. De ces temps misérables, une image lui resta qui devait influer sur sa vie et développer son ardeur au travail : celle de son grand-père qu'on portait à l'hôpital.

« L'hôpital! c'est là que meurent les Jasmins! » lui aurait dit l'aïeul en l'embrassant pour la dernière fois.

Notre poète devait mourir ailleurs, dans le bien-être, nous dirions presque dans la gloire, s'il était permis d'enfler jusque-là la renommée quasi nationale que lui valurent ses productions poétiques, toutes de naturel, sans autre science que cette intuition de l'harmonie.

Jasmin n'eut jamais qu'une instruction rudimentaire. De l'école mutuelle où il était entré comme élève gratuit, il avait pu passer au petit séminaire, mais il n'y était resté que juste le temps d'apprendre quelques éléments de grammaire et de calcul. Au sortir de ces bancs, il avait commencé son apprentissage de perruquier et il avait attendu d'être établi pour son compte et d'avoir quelques loisirs pour reprendre ses études et se livrer à son goût inné pour la poésie. Il ne faudrait donc pas songer à faire un reproche à Jasmin de s'être donné exclusivement à la poésie patoise : il était parfaitement incapable de produire un vers français.

Telles quelles, composées dans le patois agenais déjà très éloigné de l'ancienne langue d'oc, les poésies de Jasmin eurent la bonne fortune d'être appréciées par d'éminents critiques tels que Charles Nodier et Sainte-Beuve.

Il faut reconnaître qu'il y a beaucoup de verve

malicieuse et de grâce émue dans les compositions poétiques de ce fils du pauvre tailleur d'Agen.

Poète d'instinct, Jasmin sut ne « pas forcer son talent » et rester toujours naturel. Aussi raconta-t-il avec une grâce touchante les misères, les jeux de son enfance et rendit-il avec une élégante causticité les côtés plaisants ou burlesques de la vie provinciale d'autrefois.

Le *Charivari* (1825), poème heroï-comique, retrace les péripéties d'une de ces scènes de tapage aujourd'hui passées de mode, que les populations du midi de la France donnaient sous les fenêtres des veufs remariés. Cette œuvre qui déborde de joie bruyante rappelle par plus d'un côté le *Lutrin* de Boileau

Jasmin qui avait publié un recueil de ses poésies complètes sous le titre significatif de *Papillottes,* publia en 1836, son meilleur poème *l'Aveugle de Castelculier.*

Très modeste quoique assez fier de ses succès littéraires et de la croix d'honneur que lui remit le roi Louis-Philippe lors de son voyage triomphal à Paris, le poète agenais ne voulut jamais quitter sa ville natale où il exerça longtemps sa profession de coiffeur-perruquier.

Catholique ardent, Jasmin avait été attristé par la publication du fameux livre de M. Renan : *La Vie de Jésus*, et il en préparait une réfutation française quand la mort vint fort à propos pour sa réputation littéraire, le surprendre en plein travail.

Un de nos juges littéraires les plus éminents, M. Sainte-Beuve, de qui nous avons déjà dit la prédilection pour le talent de notre poète, a porté sur Jasmin le jugement suivant :

« Dans toutes ses compositions, Jasmin a une idée

naturelle, touchante; c'est une histoire, ou de son invention, ou empruntée à la tradition d'alentour. Avec sa facilité improvisatrice, encore aidée des ressources du patois dans lequel il écrit, Jasmin paraît courir et compter sur les hasards d'une rencontre heureuse, comme il n'en manque jamais aux gens de verve et de talent; mais non, il trace son cadre, il dessine son canevas: il met ses personnages en action puis il cherche à retrouver toutes leurs pensées, toutes leurs paroles les plus simples, les plus vives, et à les revêtir du langage le plus naïf, le plus fidèle, le plus transparent, d'un langage vrai, éloquent et sobre. Il n'est jamais plus heureux que lorsqu'il entend et qu'il peut emprunter d'un artisan ou d'un laboureur un de ces mots qui en valent dix. C'est ainsi que ses poèmes mûrissent pendant des années avant de se produire au grand jour, selon le précepte d'Horace, que Jasmin a retourné à son usage: et c'est ainsi que ce poète du peuple, écrivant dans un patois populaire et pour des solennités publiques qui rappellent celles du moyen âge et de la Grèce, se trouve être en définitive, plus qu'aucun de nos contemporains, de l'école d'Horace, de Théocrite, de Gray et de tous ces charmants génies studieux qui visent dans chaque œuvre à la perfection. »

Fidèle à son berceau, Jasmin avait refusé de se fixer à Paris, il mourut à Agen en 1864. C'est là qu'il repose dans la piété fervente du culte que ses concitoyens rendent à sa mémoire.

SAVANTS.

Régis (1632-1707).

Pierre-Sylvain Régis, que d'anciens dénomment Léroy, fut en son temps un philosophe très réputé de l'école cartésienne. Ce n'était pas vers ces doctrines nouvelles que sa famille avait dirigé son esprit : elle le destinait, au contraire, à l'état ecclésiastique et l'avait envoyé à Paris faire en Sorbonne ses études de théologie. Ardent à l'étude, avide d'approfondir les vérités proposées à sa foi, il ne se borna pas à suivre les leçons de ses maîtres en théologie et assista aux conférences de l'un des apôtres du cartésianisme, Rohault : il en sortit conquis à la doctrine nouvelle et renonça à l'état ecclésiastique. Conférencier à son tour, il se fit entendre dans le Midi pendant une quinzaine d'années puis rentra à Paris où l'attendait la succession de son initiateur Rohault. Ses conférences eurent un succès retentissant ; Régis prit rapidement la tête du mouvement philosophique.

Les nombreux et savants ouvrages que nous a laissés Régis, et entre autres son *Cours complet de Philosophie* font connaître éloquemment l'homme et sa doctrine ; mais ce serait nous dérober à notre tâche et perdre de vue notre programme que de renvoyer nos jeunes lecteurs à la lecture de ces ouvrages forcément obscurs pour eux : mieux vaut, croyons-nous, leur exposer en quelques lignes les idées philosophiques au triomphe desquelles leur compatriote Régis consacra sa vie et son grand talent.

Régis n'admettait pas que le monde eût été créé de

rien; pour lui, le monde avait toujours été et ne devait pas finir. Dans le domaine spiritualiste, il posait le principe de l'union intime de l'âme et du corps et y trouvait la source des idées, non point innées et immuables, mais produites par cette union



même et changeant selon les conditions de cette dernière. Dans ses études de la morale, il arrivait à baser celle-ci sur l'amour-propre, mais sur l'amour-propre dépouillé des petitesses qui en font un mauvais conseiller. En politique, il affirmait la nécessité du pouvoir absolu.

Pierre-Sylvain Régis était né à la Salvetat de Blau-

quefort en 1632; il mourut à Paris en 1707. Son nom figure dans l'histoire à côté de ceux des émancipateurs de la conscience humaine.

J.-L. Belloc (1730-1807).

Elève et docteur de la Faculté de Montpellier, Belloc, né à Saint-Maurin, suivit pendant quelques années les leçons des plus célèbres chirurgiens de Paris, et vint se fixer à Agen. Sa grande réputation comme opérateur lui valut le brevet de lieutenant du premier chirurgien du roi. A une époque où les difficultés de communications et les privilèges excessifs des corporations mettaient de sérieux obstacles à la diffusion des sciences et des arts, Belloc rendit d'immenses services à son pays en créant à Agen une école d'anatomie et de pathologie qui forma de nombreux et habiles praticiens.

L'un des premiers en France, Belloc eut la gloire de contribuer à la création de la *Médecine légale* qui fournit aux juges instructeurs et aux tribunaux criminels de solides bases d'appréciation dans les cas de mort violente : asphyxie, empoisonnement, blessures, etc.

En 1802, cet éminent chirurgien fit paraître les résultats de ses recherches théoriques et de sa longue pratique dans son cours de *Médecine légale Judiciaire*. Il mourut quelques années plus tard, en 1807.

Férussac (baron de) (1745-1815).

Jean-Baptiste Louis d'Audebard, baron de Férussac, appartient, pour la première partie de sa vie, à la politique et à l'armée ; il consacra la seconde aux sciences naturelles, et c'est surtout comme naturaliste

que nous le retenons pour lui faire une place dans notre galerie de Lot-et-Garonne.

Il naquit à Clairac, en 1745, d'une vieille famille profondément attachée à l'ancien régime. Elevé pour le métier des armes, il était officier d'artillerie quand éclata la Révolution. Serviteur passionné, comme tous les siens, de la monarchie et de l'état de choses qu'elle incarnait, il émigra en 1791 et reçut le commandement de l'artillerie du corps d'avant-garde de l'armée de Condé. Ce n'est pas, on le voit, par de tels débuts que le baron de Férussac pouvait recommander son nom à la postérité : quoique l'oubli soit fait aujourd'hui sur les cruelles divisions de cette époque terrible, la société actuelle, qui sait ce qu'elle doit à la Révolution française, ne saurait sans faiblesse, quel qu'ait pu être le mérite militaire de ces hommes, décerner le moindre laurier à ceux qui, sous les ordres de Condé et à côté des officiers étrangers, portèrent les armes contre leur pays.

L'amnistie de 1801 rouvrit les portes de la France au baron de Férussac; il rentra et ne s'occupa plus que d'études et de travaux scientifiques. C'est là qu'il se fit un nom, c'est par là qu'il a mérité de se survivre. Il cultiva surtout, et avec un réel succès, la botanique et la conchyliologie. Il nous a laissé deux ouvrages : *Essai d'une méthode conchyliologique* et une *Histoire générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles.* Il mourut en 1815 avant d'avoir pu terminer ce dernier ouvrage, qui fut complété et publié par son fils et son héritier scientifique, le baron André de Férussac, naturaliste non moins distingué que son père.

Nous devons nous borner à mentionner le nom et

les travaux du fils qui, par son berceau (le Chartron, près de Lauzuthe) appartient à la galerie de Tarn-et-Garonne.

Saint-Amans (1748-1891).

Jean-Florimond Boudon de Saint-Amans est un enfant d'Agen, où il naquit en 1748. Sa famille désirant qu'il embrassât la carrière militaire, il se fit soldat, sans avoir d'ailleurs un goût prononcé pour le métier des armes, et suivit son régiment aux Antilles : c'est là qu'il trouva son chemin de Damas, par l'éveil d'une véritable passion pour l'histoire naturelle. Le plaisir qu'il goûta dans l'étude de cette science, le détourna bien vite de la carrière qu'il subissait; il rentra en France et se donna tout entier à ses chères études. Les travaux nécessités par la nouvelle organisation de la France (1790) vinrent l'y arracher : il fut chargé de l'organisation de son propre département; le Lot-et-Garonne. Il n'avait pas pour cela renoncé à la science, et il s'était même acquis une telle réputation de naturaliste qu'en 1795, à la création des Ecoles Centrales, il fut désigné pour occuper une chaire d'histoire naturelle.

Les ouvrages qu'il nous a légués, tous consacrés à la propagation de la science au culte de laquelle il avait consacré sa vie, pâlissent sans doute devant ceux de ses continuateurs; mais ils suffisent à disputer à l'oubli le nom de leur auteur.

J. de Romas (1773-1776).

D'une ancienne famille de magistrats de Nérac, de Romas exerça longtemps dans cette ville les fonctions de lieutenant au présidial. Passionné pour les

sciences physiques et mathématiques il écrivit de nombreux mémoires dans les annales de l'académie des sciences de Bordeaux.

C'est ce physicien et non Franklin qui eut le premier l'idée de lancer un cerf-volant dans une atmosphère chargée d'électricité. Son expérience démontra la propriété qu'ont les pointes d'attirer l'électricité dont sont chargés les nuages et de la conduire sans danger sur le sol.

L'invention du paratonnerre fut la conséquence de l'expérience de Romas.

Comte de Lacépède (1756-1825).

Au cours d'une longue carrière, et au milieu des époques les plus troublées de notre histoire, M. de Lacépède qui occupa les plus hautes fonctions politiques et administratives, n'eut jamais d'ennemis. Avec une inaltérable sérénité d'âme et une bienveillance que ne troubla jamais l'ingratitude de ses obligés, il servit loyalement les divers régimes qui se succédèrent depuis 1789 jusqu'à la Restauration, et il mourut sans avoir connu d'autres passions que celle de la musique et de l'histoire naturelle.

Issu d'une famille riche d'Agen, Lacépède vint à Paris avec le manuscrit d'une partition, fruit de ses premières inspirations. Le jeune gentilhomme, fêté dans tous les salons que lui avaient ouverts sa fortune autant que sa bonne mine, rêvait des succès du théâtre quand la rencontre qu'il fit du célèbre compositeur le chevalier Glück, changea l'orientation de sa vie. Lacépède avait mis en musique un opéra d'*Alceste*, sujet dont Glück a tiré l'une de ses plus pathétiques partitions. Après avoir entendu l'œuvre

immortelle du compositeur allemand, le futur auteur de l'*Histoire naturelle des papillons* renonça à se mesurer sur le terrain musical avec un pareil génie. Il se contenta modestement d'écrire la musique de romances et d'élégies qui firent plus tard les délices des salons du premier Empire. Éclairé sur la valeur de son génie lyrique, Lacépède tourna son activité vers les sciences naturelles, et, sur la proposition bienveillante de Buffon, entreprit la continuation de l'*Histoire naturelle des animaux.* C'est à la veille de la Révolution française, en 1788, que parut le premier volume de l'*Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares.*

D'un tempérament enthousiaste et optimiste, le jeune naturaliste suivit le courant de l'opinion sans trop en mesurer les conséquences. Il fut commandant de la garde nationale et député à la Constituante et à la Législative. Dans ces deux assemblées son aptitude au travail, ses idées libérales et sa bonne grâce lui valurent la considération et l'amitié de tous les partis. Retiré aux environs de Paris pendant la Terreur, le bon Lacépède fut bientôt las de sa villégiature forcée; ayant fait demander à Robespierre, son ancien collègue à la Constituante, s'il pouvait rentrer sans danger dans la capitale, le célèbre jacobin fit la réponse caractéristique que voici : « Si Lacépède est à la campagne, qu'il y reste. »

Sous le gouvernement du Directoire une des chaires du Muséum d'histoire naturelle, nouvelles créations scientifiques de la Convention nationale, celle des *Reptiles* et *poissons.* fut confiée à Lacépède (1798) qui, cinq ans plus tard, publia son meilleur ouvrage, l'*Histoire des papillons.*

Homme de conciliation et de paix, il accepta de Bonaparte les fonctions de sénateur (1799), puis celles de chancelier de la Légion d'honneur (1803). Il fut rapporteur du sénatus-consulte par lequel fut conféré le titre d'empereur au premier consul.



La Restauration maintint Lacépède à la tête de la chancellerie de la Légion d'honneur qu'il administra avec sagesse et bienveillance, faisant le bien avec autant de générosité que de discrétion. C'est grâce à son intervention que l'académicien Baour-Lormian, médiocre auteur d'une traduction en vers français de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse, dut de voir son nom maintenu sur la liste des pensions accordées aux hommes de lettres et aux artistes.

Le chef de bureau chargé des pensions refusait toute allocation à Baour-Lormian sous le prétexte que ce dernier avait joui d'une pension de douze mille livres sous l'usurpateur (Napoléon).

— C'est la mort dans l'âme, répondit l'académicien que j'acceptais l'argent de l'ogre de Corse. On voit bien que vous ne l'avez jamais connu. Si j'avais eu le malheur de me dérober à ses douze mille livres, il m'aurait fait fusiller, oui, monsieur, fusiller!

Le chancelier eut vent de l'aventure et en parla au roi Louis XVIII qui, homme d'esprit, continua sa pension à Baour-Lormian.

Quoique les nombreux ouvrages de Lacépède aient perdu aujourd'hui de leur valeur scientifique, ce naturaliste n'en a pas moins la gloire d'avoir tenté un des premiers une classification des espèces, fondée sur des caractères peut-être plus apparents que réels, mais qui a servi de base et de point de départ aux travaux des zoologistes qui ont suivi.

Quoique le musicien doive chez Lacépède s'effacer devant le naturaliste, il n'est pas inutile de rappeler les œuvres musicales qu'a laissés cet homme aimable, au moins les principales : ses opéras d'*Omphale*, de *Scadenberg* et d'*Alceste*, un *Requiem* et la mise en musique de quelques scènes de *Télémaque*.

Bory de Saint-Vincent (1780-1846).

C'est encore un naturaliste de haute valeur que le département de Lot-et-Garonne nous offre dans la personne de Bory de Saint-Vincent.

Après avoir fait les campagnes de la Révolution française, Bory se donna tout entier à l'étude et à la culture des sciences naturelles. Membre libre de l'Aca-

démie des sciences il fut attaché comme naturaliste à l'expédition du capitaine Baudin à la Nouvelle-Hollande (1800). Au retour de cette célèbre expédition il s'arrêta à l'île de la Réunion dont il étudia l'histoire naturelle et dressa une carte très complète. Rentré en



France il prit part à toutes les campagnes de l'Empire. Pendant les Cent jours — il était alors colonel et attaché au dépôt de la guerre — il fut nommé député par les électeurs du Lot-et-Garonne, mais à la rentrée des Bourbons, il fut proscrit et se réfugia en Allemagne où il vécut plusieurs années, ne s'occupant que de recherches scientifiques.

En 1829, Bory de Saint-Vincent fit partie de l'expédition scientifique de Morée; après la révolution de 1830, réintégré dans son grade, il présida la commission chargée d'explorer l'Algérie nouvellement conquise par la France.

A sa mort arrivée en 1846, il était général et chef du bureau historique au ministère de la guerre.

Intelligence encyclopédique, Bory Saint-Vincent a écrit de nombreux articles dans le *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*. Son *Essai zoologique sur le genre humain*, *l'Essai sur les Iles fortunées de l'antique atlantide* renferment avec de précieuses observations scientifiques des vues audacieuses mais souvent paradoxales. Un de ses ouvrages qui ont le moins vieilli est son très curieux *Guide du voyageur en Espagne* (1823).

Bory de Saint-Vincent était né à Agen en 1780.

Etienne Serres (1787-1868).

Etienne Serres eut son berceau à Clairac. Reçu docteur après de fortes études médicales, il acquit rapidement une grande notoriété et fut nommé en 1822, médecin en chef de la Pitié, à Paris. Membre de l'académie des sciences en 1828, il succéda à l'illustre M. Flourens dans la chaire d'anatomie comparée du Muséum d'Histoire naturelle.

Ses remarquables travaux sur l'anatomie et la physiologie du cerveau à l'état adulte et à l'état d'embryon ont placé Etienne Serres au rang des premiers physiologistes et embryogénistes de ce siècle.

Etienne Serres mourut en 1868; il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1846. La plupart des nombreux ouvrages qu'il nous a laissés avaient



été couronnés par l'Académie des Sciences; ils constituent aujourd'hui encore un testament scientifique de premier ordre.

Solacroup (1821-1880).

Ce nom de Solacroup est populaire en France, nous l'avons vu si longtemps s'étaler sur les murs des édifices relevant de l'administration des chemins de fer! L'ingénieur Solacroup a été, en effet, un des maîtres ouvriers de cette œuvre nationale qui a doté la France des voies nouvelles auxquelles elle doit le développement de son commerce et, sur certains points, l'accession aux bienfaits du progrès.

Antoine-Emile Solacroup naquit à Dazerne en 1821.

A vingt ans, il sortait de l'Ecole Polytechnique dans les premiers numéros et entrait dans le corps des ponts et chaussées. Cinq ans plus tard, cinq ans de stage fructueusement employés, Solacroup était attaché à la Compagnie des chemins de fer du Centre et chargé de diriger les travaux d'exécution et d'entretien des lignes de cette Compagnie. L'habileté avec laquelle il s'acquitta de cette tâche, lui valut d'être nommé, en 1848, ingénieur en chef des Compagnies de Paris et du Centre; il se distingua encore dans ce poste élevé et, quatre ans plus tard, se vit appelé à diriger l'exploitation de la Compagnie d'Orléans. C'était l'acheminement régulier vers les hautes fonctions qui, dès ce moment, l'attendaient : il succéda, en 1862, à M. Didion comme directeur de la même Compagnie, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Ingénieur de haute valeur, Solacroup méritait de figurer au chapitre des illustrations scientifiques du Lot-et-Garonne, qu'il clôt dignement. Nous devons ajouter qu'il fut un organisateur de premier ordre; les services qu'il avait rendus au pays comme tel, dans l'organisation du service des transports militaires. lui valurent, en 1874, la croix de commandeur de la Légion d'honneur : il était chevalier depuis 1865.

ARTISTES

Bernard de Palissy (1510-1590).

Les origines du célèbre émailleur Bernard Palissy sont assez vagues; on ignore ce qu'était son père,

probablement un ouvrier, et l'on hésite pour la date de sa naissance entre 1499 et 1510. Ce dont on est sûr, c'est qu'il naquit à la Capelle-Biron et qu'il fit son apprentissage dans une verrerie d'Agen.

Universel comme son siècle, Palissy fut philosophe, savant, artiste et écrivain. Plus connu du grand public comme inventeur des merveilleuses faïences émaillées ornées de figures d'animaux et de plantes que l'on a précieusement recueillies dans les collections du musée du Louvre, nous ferons figurer ce grand homme au chapitre des artistes de notre galerie, chapitre que nous lui consacrons et qu'il suffit à remplir.

Né au début de la Renaissance des lettres grecques et latines, alors que ses contemporains se précipitaient avec une ardeur fiévreuse vers l'étude des auteurs antiques, ce sublime ignorant, qui selon sa propre expression n'est « ni grec, ni hébreu, ni poète, ni rhétoricien mais un simple artisan bien pauvrement instruit aux lettres » trouva dans la contemplation et l'amour de la nature la source de son génie créateur.

Dénué de toutes ressources, privé des plus élémentaires outils de recherches, n'ayant, comme il l'a dit lui-même, « d'autre livre que le ciel et la terre », ce puissant observateur devança et de bien loin les savants de son temps attardés à l'étude des auteurs grecs et latins.

Ses idées sur la formation des sources, le mécanisme des puits artésiens, son explication de la présence de coquilles et d'ossements dans les couches profondes de la terre, sa théorie de la cristallisation des sels, ont été confirmées par les travaux de la science contemporaine.

Avant Bacon, il proclama que la seule méthode pour arriver à la découverte des lois naturelles c'est l'observation directe contrôlée par la raison. Avant Lavoisier et la chimie moderne il affirma ce principe fondamental que la matière est dans un perpétuel mouvement et se transforme sans cesse.

Le génie de Palissy est surtout fait de bonté, de pitié pour les êtres de la création. Au milieu des ravages de la guerre civile (1563), il écrit son livre intitulé *Recette véritable par laquelle tous les hommes de France pourront multiplier leurs trésors.*

Cette recette n'est autre chose que la mise en valeur par une culture rationnelle de ce pauvre sol de France dévasté par la guerre et rouge du sang de ses enfants. Après une critique magistrale des barbares procédés agricoles alors en usage et qui le furent, hélas! longtemps après son chaleureux cri d'alarme : préparation routinière de fumier de ferme, taille meurtrière des arbres, traitement imprévoyant des vignes *chargées à mort*, abandon ou mauvais soin des bêtes domestiques, le hardi novateur prend rudement à partie les gens cupides et à courte vue qui, voués par naissance au travail des champs, détournent leurs fils des sillons nourriciers.

« Je m'émerveille, dit-il, d'un tas de fols laboureurs. Soudain qu'ils auront un peu de bien qu'ils auront gagné avec grand labeur en leur jeunesse, ils auront après honte de faire leurs enfants de leur état et labourage, mais les feront du premier jour plus grands qu'eux-mêmes ; et ce que le pauvre homme aura gagné à grand'peine, il en dépensera une grande partie à faire son fils monsieur, lequel monsieur aura

enfin honte de se trouver en la compagnie de son père, et lui sera déplaisant qu'on dise qu'il est fils d'un laboureur. Et si de cas fortuit le bonhomme à d'autres enfants, *ce sera ce monsieur-là qui mangera les autres* et aura la meilleure part, sans avoir égard qu'il a beaucoup coûté aux écoles, pendant que ses autres frères cultivaient la terre avec leur père. »

Depuis les exécrables temps où Palissy écrivit son chef-d'œuvre, l'agriculture française a fait d'immenses progrès, et certes le « bonhomme » comme l'appelait le chroniqueur l'Estoile, ne reconnaîtrait plus sa terre natale devenue l'un des plus riches départements agricoles de la France ; mais ses réflexions indignées à l'adresse des « fols laboureurs qui veulent faire leur fils monsieur » seraient malheureusement de la plus inquiétante actualité.

Né en 1510, à La Capelle Biron, Palissy qui avait appris le métier de peintre en vitraux quitta de bonne heure son pays natal, et, après de nombreux voyages en France, vint s'établir à Saintes où, pendant de longues années, il exerça son métier de peintre et celui d'arpenteur des marais salants qui, à cette époque, formaient la principale ressource de la Saintonge.

C'est vers 1540 qu'un fragment de faïence italienne tombé entre ses mains lui donna l'idée de rechercher le secret de la composition de cet émail.

Palissy nous a appris lui-même, dans une petite brochure, chef-d'œuvre de la langue française, *l'Art de terre*, les tribulations de toutes sortes qui, pendant quinze années, assaillirent le malheureux inventeur : manque d'argent, tâtonnements de fabrication, persécutions de sa femme qui le traitait de fou, calomnies de ses voisins qui l'accusent de se livrer à la magie.

On sait qu'un jour — la gravure a popularisé cette scène du martyrologe des inventeurs — il fut réduit, pour ne pas laisser s'éteindre ses fourneaux, à brûler jusqu'à ses meubles et le parquet de sa chambre.

Rien n'arrêta l'indomptable potier qui eut enfin la joie de voir sa persévérance couronnée par le succès le plus complet.

Quoique ne faisant partie d'aucune secte religieuse, Palissy inclinait vers le protestantisme. Un ministre de ses amis ayant été emprisonné, le naïf artisan alla trouver les juges et leur fit remarquer « qu'ils avaient emprisonné un prophète ou ange de Dieu, envoyé pour annoncer sa parole. » Les juges demeurant sourds à ses remontrances, il s'adressa aux ecclésiastiques qui, pour toute réponse, le livrèrent à la justice.

Le grand artisan allait être jugé et vraisemblablement brûlé vif, lorsque le connétable Anne de Montmorency, qui se rendait à Bordeaux pour réprimer la révolte de ses habitants, eut l'occasion de voir les travaux de Palissy. Grâce à la protection de ce grand personnage, le potier de Saintes sortit de prison et se rendit à Paris où il reçut le brevet d'inventeur des *rustiques figulines du roi*. Très en faveur auprès de la cour et de la noblesse, il décora les châteaux et les jardins d'une quantité de figures qui ont presque toutes disparu.

C'est à l'époque de sa grande vogue (1575), qu'il eut l'idée d'instituer des conférences dans lesquelles il soumettait à la contradiction des auditeurs « *tout ce qu'il avait connu des fontaines, pierres, métaux et autres natures.* » Il est à croire que ces débats scientifiques obtinrent un grand succès puisque Palissy,

homme ennemi du mensonge s'il en fut jamais, dit en parlant de ses leçons publiques : « *Mais, grâces à mon Dieu, jamais homme ne me contredit d'un seul mot.* »

Au moment du massacre de la Saint-Barthélemy, en 1572, il avait son atelier au Louvre et travaillait à l'ornementation des Tuileries. Comme son illustre coreligionnaire, le chirurgien Ambroise Paré, il échappa à la mort grâce à la protection royale, mais, en 1588, pendant les misérables troubles de la Ligue, le grand artiste fut jeté à la Bastille.

Le roi Henri III qui l'aimait, voulut lui arracher lui-même une promesse d'abjuration. « Je suis contraint de vous laisser entre les mains de mes ennemis, lui dit ce prince, et demain vous serez brûlé si vous ne vous convertissez. »

Voici la réponse admirable de Palissy : « Sire, je suis prêt à donner ma vie pour la gloire de Dieu. Vous m'avez dit plusieurs fois que vous aviez pitié de moi, et moi j'ai pitié de vous qui avez prononcé ces mots : *Je suis contraint*. Ce n'est pas parler en roi, sire, et c'est ce que vous-même, ceux qui vous contraignent, les Guisards et tout votre peuple ne pourrez jamais sur moi, car je sais mourir. »

Les Ligueurs n'osèrent pas faire brûler ce grand homme, qu'on laissa mourir de faim dans les cachots de la Bastille. Après sa mort, son cadavre, jeté sur les remparts de cette prison, devint la proie des chiens errants (1590).

La gloire de Bernard Palissy resta longtemps étouffée ; ce n'est que vers la fin du XVIIIe siècle, en 1777, que Faujas de Saint-Fond la tira de l'oubli et la mit en lumière. Depuis, toutes les branches de

l'art français, la littérature, la peinture et la sculpture notamment, se sont à l'envi appliquées à la célébrer. La ville de Saintes possède, depuis 1807, une statue de Bernard Palissy due au ciseau du sculpteur Taluet.

Entre ces hommages, nous nous plaisons à retenir celui qui a été rendu au grand émailleur par Lamartine.[1] Nous en extrayons les lignes éloquentes qui suivent :

« Une salle du Louvre est dédiée presque en entier aux minutieuses merveilles de Palissy. Le voisinage des toiles de Raphaël et de Michel-Ange n'éteint pas la gloire du potier de terre. On s'arrête, retenu par l'attrait de la naïveté et de la vérité, devant ces plats sculptés où des couleuvres en relief, spirales écaillées, font crisper les doigts qu'elles attirent par les couleurs et qu'elles repoussent par la vérité. A côté de la couleuvre endormie, qui repose sa tête en fléchissant le cou sur les anneaux de sa queue, on voit la noire écrevisse tendre ses longues serres, comme pour pincer les écueils et s'incruster dans les fentes du rocher. A côté d'elle, les poissons argentés, aux nageoires ouvertes, s'élancent, dirigeant leur fuite rapide à travers les joncs... C'est le monde sous-fluvial des eaux, surpris par l'œil de l'homme, en écartant les feuilles, les tiges, les joncs du marécage, et transporté sur l'argile, aussi vrai de formes, aussi nuancé d'écailles, aussi éclatant de couleurs que si une ménagère, en lavant son dressoir, avait enfoncé un de ses plats dans le lavoir et l'avait retiré rempli jusqu'aux bords, de sables, de coquilles, de débris d'herbes, et d'animaux aquatiques. Le filet d'un pêcheur, vidé tout palpitant et tout ruisselant sur le

sable, et transvasé dans un bassin d'argile, voilà les plats de Palissy.

« Ce qu'il a découvert de plus précieux dans ses contemplations solitaires, ce n'est pas son art, c'est Dieu, la fin et l'objet de tout art parfait. Il écrit dans ses loisirs ces merveilleuses contemplations; il épanche son intelligence dans ses cantiques, s'attache avec une foi filiale au culte alors persécuté de ses frères, il donne sa jeunesse pour son métier, sa maison pour son art, sa vieillesse, sa liberté et sa vie pour son Dieu. Tel est Palissy. »

Noë (Amédée de) (1818-1879).

Le fameux caricaturiste Amédée de Noë, universellement connu sous son pseudonyme de *Cham*, était le fils du comte de Noë, qui fut pair de France, sous Louis-Philippe. Le respect de l'exactitude historique nous oblige à remarquer que ce célèbre dessinateur naquit à Paris; mais sa famille, ses ancêtres et son père étaient trop Agenais pour que nous hésitions à accorder au département de Lot-et-Garonne l'honneur qui lui est cher d'avoir enfanté Amédée de Noë.

La famille du grand artiste — grand à tous les points de vue, car il était d'une taille qui excita souvent la verve de ses contemporains — ne le destinait pas à la peinture. Il dut combattre la volonté de son père et s'insurger contre son autorité : de là, dit-on, ce pseudonyme de Cham dont le choix spirituel lui fut dicté par l'analogie, d'ailleurs superficielle, de son attitude filiale avec celle du troisième fils du patriarche Noë. Ainsi que l'a fait remarquer un de ses biographes, Amédée de Noë était fatalement voué à

la caricature : le nom même qu'il adopta dès ses débuts, était une charge.

Elève de P. Delaroche et de Charlet, il s'essaya dans la peinture relevée, mais, entraîné par un vif esprit de critique, il ne tarda pas à se donner à la caricature et se fit une réputation de premier ordre par ses dessins humoristiques consacrés à l'étude satirique des travers et des ridicules de son époque.

Le journal *Le Charivari* eut d'abord la primeur de ses dessins ; d'autres publications illustrées en donnèrent à leur tour, et des éditeurs réunirent en albums que le public se disputa, ces études légères en apparence, au fond sérieuses et méditées et s'imposant à la popularité autant par la supériorité du dessin que par le profond esprit d'observation qu'elles traduisent au-dessus des légendes comiques et parfois sanglantes qui les soulignent.

Amédée de Noë ne mania pas que le crayon; son esprit débordant s'essaya également au théâtre : les Bouffes-Parisiens donnèrent de Cham, en 1864, une pièce : *Le serpent à plumes*, dont le titre dit assez que là aussi le spirituel caricaturiste cultiva le genre plaisant et la charge.

Cham mourut à Paris en 1879, après s'être immortalisé dans un genre qui lui doit ses productions les plus remarquables.

HOMMES D'ÉTAT

Sous ce titre d'hommes d'Etat, nous groupons les hommes qui ont concouru au gouvernement de

notre pays, à l'amélioration de ses institutions ou à son organisation sociale et qui ont mérité, par là, que la postérité retienne leurs noms.

Les hommes d'Etat du Lot-et-Garonne ne sont ni bien nombreux ni extraordinairement célèbres ; mais ici le nombre ne fait rien à la chose, et il n'est pas indispensable d'être un Richelieu ou un Colbert pour rendre à son pays des services qui s'imposent à sa reconnaissance.

Maréchal d'Estrades (1607-1686).

La famille d'Estrades est une des plus vieilles familles de Guyenne. C'est à partir de la seconde moitié du XVIe siècle qu'elle commence à figurer avec éclat dans notre histoire, dans la personne de son chef François d'Estrades, gentilhomme du roi Henri IV qu'il servit loyalement et ardemment pendant les guerres qui conduisaient le Béarnais au trône de France. Le fils de ce dernier, Louis XIII, tint d'Estrades en haute estime et lui fit confier l'éducation des ducs de Mercœur, de Beaufort, de Nemours et d'Aumale.

François d'Estrades mourut en 1653, laissant deux fils : Jean d'Estrades, qui embrassa la carrière religieuse et fut évêque de Condom, et le comte Godefroi d'Estrades qui devint maréchal de France et fut un diplomate distingué.

C'est de ce dernier surtout que nous avons à nous occuper ici, et quoiqu'il ait paru plusieurs fois avec honneur sur le champ de bataille, nous n'hésitons pas à le classer parmi les hommes d'Etat, au rang que lui assurent ses talents de diplomate et les services qu'il lui fut donné, grâce à eux, de rendre à son pays.

Godefroi, comte d'Estrades, naquit à Agen en 1607. Admis très jeune à la cour, il fut page de Louis XIII. C'est en Hollande, où il fut envoyé à l'âge de dix-neuf ans, qu'il apprit le métier des armes ; il y représenta la France auprès du prince Maurice de Hollande, et ce furent ses débuts dans la carrière diplomatique. L'âge auquel cette première mission lui fut confiée, témoigne suffisamment des promesses que donnaient déjà son esprit délié et son dévouement à la France.

Rentré en France, il fut attaché quelque temps à l'armée commandée par le cardinal La Vallette et occupa ensuite les commandements de diverses places du Nord et le poste d'ambassadeur en Angleterre (1661). Digne collaborateur de l'habile ministre des affaires étrangères Hugues de Lionne, « le plus grand du règne de Louis XIV » selon Saint-Simon, d'Estrades négocia avec le roi d'Angleterre Charles Ier la retrocession à la France de la ville de Dunkerque moyennant cinq millions.

Ce fut le maréchal d'Estrades qui, à la suite de la guerre de Hollande pendant laquelle il avait brillamment combattu, eut l'honneur de diriger les négociations des traités de Nimègue (1678-1679) qui marquèrent l'apogée du règne de Louis XIV. On sait que ces traités donnèrent à la France la Franche-Comté et plusieurs villes et places importantes de la Flandre et des Pays-Bas. Ce fut là le couronnement glorieux de la carrière politique du comte d'Estrades. Louis XIV l'avait, en 1675, créé maréchal de France ; il le nomma, peu de temps avant sa mort, gouverneur du duc de Chartres, le futur régent du royaume.

Les enfants du maréchal d'Estrades continuèrent

avec éclat la tradition paternelle : Jean-François d'Estrades abbé de Moissac, fut ambassadeur à Venise et en Piémont; Jacques d'Estrades fut tué au siège de Fribourg, en 1677; Gabriel d'Estrades se distingua au combat de Steinkerque et mourut des suites des blessures qu'il y avait reçues; enfin, le dernier, Louis d'Estrades fut, comme son père, gouverneur de Gravelines et de Dunkerque, et son fils, Godefroi, fut mortellement blessé au siège de Belgrade en 1717.

De telles familles sont l'honneur du pays qui les a possédées : l'Agenais remplit un devoir et s'honore lui-même en payant au souvenir de la famille d'Estrades le tribut de reconnaissance qui lui est dû.

Pierre Paganel (1745-1826).

D'abord professeur au collège d'Agen, Paganel, né à Villeneuve, était curé de la paroisse de Noaillac quand éclata la Révolution. Partisan résolu du nouvel ordre politique, il accepta les fonctions de procureur-syndic. Député à la Législative et à la Convention il remplit sans éclat, à diverses reprises, des missions dans les départements du Midi.

Quoique ayant voté la mort de Louis XVI avec sursis, Paganel professait les opinions modérées de la majorité de la terrible assemblée. Rallié à la politique d'autorité de Bonaparte, l'ancien conventionnel, homme de mérite d'ailleurs, devint secrétaire général du ministère des affaires étrangères, sous M. de Talleyrand et passa plus tard à la chancellerie de la Légion d'honneur en qualité de chef de division.

Exilé par le gouvernement de la Restauration

comme régicide, Pierre Paganel se retira à Liège où il mourut en 1826.

Pierre Paganel laissa un fils, Camille, dont nous avons parlé, plus haut, en notre chapitre des écrivains.

Noé (Comte de) (1777-1858.)

Louis-Pantaléon-Jude-Amédée, comte de Noé, naquit en 1777, d'une vieille famille agenaise.

Fort attaché à l'ancienne monarchie, il émigra en 1791 et se fixa dans l'Inde où il prit du service dans l'armée anglaise. Sa mémoire resta pure du reproche qui peut être adressé à tant d'autres, d'avoir poussé la passion politique jurqu'à porter les armes contre leur patrie.

De retour en France, le comte de Noé fut créé pair, il siégea jusqu'en 1848.

Assez effacé par lui-même, n'ayant aucun fait éclatant à son actif, le comte de Noé doit l'immortalité de son nom à son fils, le grand caricaturiste Amédée de Noé, universellement connu sous son pseudonyme de Cham.

SOUVENIRS ET MONUMENTS HISTORIQUES

Nous n'avons fait, dans notre introduction, qu'indiquer en passant la mine inépuisable qu'offre le département du Lot-et-Garonne aux recherches et aux fouilles des fervents de ce culte patriotique dont le

passé historique de notre pays est l'autel. Sur ce point, les richesses du département valent mieux qu'une simple indication ; leur connaissance, comme leur vénération qui en découle, s'impose à nos jeunes lecteurs, fils de la terre agenaise, et nous nous en voudrions, ayant fait revivre les grands hommes et les citoyens utiles nés de cette terre, de ne pas donner un dernier chapitre au cadre historique dans lequel les uns ont grandi, les autres passé leur vie, que tous ont concouru à illustrer,

Nous allons revoir ensemble les divers points de ce cadre sur lesquels l'histoire a laissé son ineffaçable empreinte.

Casseneuil. — Dans le court paragraphe que nous avons consacré à l'historique du département du Lot-et-Garonne, nous avons mentionné le village de Casseneuil, ancienne résidence de Charlemagne.

Brûlé une première fois par les Normands, Casseneuil avait pu renaître de ses cendres et devenir une importante cité dont la possession devait tenter tour à tour tous les partis aux prises sur le sol agenais. Les Albigeois s'étaient emparés de Casseneuil et, par deux fois, les Croisés durent le leur enlever ; enfin, Casseneuil disparut pour la seconde fois sous les flammes de l'incendie ; ce jour-là, l'émule des Normands avait un nom qui retentit lugubrement dans l'histoire : celui qui livra aux flammes ce que le pillage avait épargné de Casseneuil, s'appelait Simon de Montfort.

Aujourd'hui Casseneuil est un petit bourg de deux mille habitants. Situé sur la rive droite du Lot, à dix kilomètres de Villeneuve d'Agen, il est le centre

d'industries florissantes, dont les principales sont les filatures de laine, et le foulonnage, la teinturerie et les pressoirs d'huile.

NÉRAC. — Nous avons également mentionné Nérac qui fut le siège de la Cour de Navarre et le foyer de la Réforme.

Ces souvenirs restent vivants comme s'ils dataient d'hier, écrits qu'ils sont sur les murs des monuments de l'époque qui restent debout et dans les ruines des autres. Ici, ce sont les ruines du château de Henri IV bâti lui-même sur des débris de constructions romaines ; là, sur la place principale de la petite ville qui fut à son heure le Versailles de la cour de Navarre, c'est la statue du même Henri IV (elle est due à Baggi) ; puis voici l'admirable promenade de la Garenne avec ses antiques fontaines qui l'arrosent, son joli pavillon de Marianne et celui qui abritait les bains du roi Béarnais.

A l'heure actuelle, Nérac n'a plus sa royale importance d'autrefois, elle ne songe plus à se poser en rivale de Paris ; fière de son passé et enchantée de son sort présent, elle se contente tout simplement d'être une forte petite ville de 5.000 habitants, baignée par une forte rivière, la Baïse, et absolument anoblie au point de vue de la prospérité industrielle et commerciale. D'autres cités ont des fabriques de dra- des tanneries, des minoteries, des distilleries, des brasseries ; d'autres ont le commerce du lin, du chanvre, des toiles, des grains, des eaux-de-vie, des conserves alimentaires et, pour citer parmi ces dernières un produit particulièrement apprécié du gourmet, des terrines de foies de canard : Nérac a tout

cela. Dans ses murs, sur les bords de la rivière qui les baigne, l'activité industrielle a succédé aux agitations politiques ; la prospérité fleurit où régnaient les inquiétudes du lendemain : c'est dire qu'aujourd'hui Nérac ne conspire plus que pour le triomphe du progrès.

Agen. — Le chef-lieu du département a subi toutes les vicissitudes auxquelles peut être exposée une ville que ses charmes naturels et sa richesse acquise ont rendue entre toutes désirable. Tour à tour les Goths, les Huns, les Burgondes et les Sarrasins l'ont prise et reprise ; les ducs d'Aquitaine y ont remplacé les rois de France et ont été dépossédés par les rois d'Angleterre qui ont dû eux-mêmes dispa trera îdevant les comtes de Toulouse. Sa réunion définitive à la France date de 1592.

La domination romaine a laissé des traces nombreuses à Agen : on y voit encore les ruines d'un temple dédié à Jupiter ; les voies romaines sillonnent son territoire et il n'est pas rare que des fouilles ramènent à la lumière le sarcophage d'un fils de Rome.

A côté de ces souvenirs de l'antiquité, il faut signaler un très beau monument édifié par le catholicisme la cathédrale de Saint-Caprais.

Marmande. — Ce chef-lieu d'arrondissement est une de nos plus vieilles cités de France : sa fondation, dont la date n'est nulle part précisée, remonte évidemment à une époque très reculée.

Marmande figure pour la première fois dans les annales historiques à la seconde moitié du IVe siècle,

l'invasion des Goths qui, l'Italie ravagée, se ruèrent sur nos provinces méridionales. Elle eut à souffrir des Sarrasins qui, au VIIIe siècle, après l'avoir largement pressurée finirent par la raser.

L'occupation anglaise la fit renaître de ses ruines : reconstruite par les nouveaux maîtres du pays, elle devint, sous Richard-Cœur-de-Lion une place forte. Le terrible Simon de Montfort s'en empara en 1212 ; mais l'honneur ne lui suffisant pas de l'avoir débarrassée de l'étranger, il la livra au pillage. Sept ans plus tard, en 1219, son fils Amaury, qui fut fait connétable de France par saint Louis, tenta de faire valoir, comme son père et par droit d'héritage, ses droits pour le comté de Toulouse ; il enleva également Marmande et ne trouva pas de meilleur moyen pour y installer son autorité, que de faire égorger 5.000 personnes, occupants et habitants originaires. Dans ce réveil de la vieille guerre des Albigeois, le comte Amaury de Montfort avait eu pour premier lieutenant contre Raymond VII, comte de Toulouse, dont on sait le rôle dans cette guerre, le propre fils de Philippe-Auguste, le prince Louis, plus tard Louis VIII. Abandonné par ce dernier, Amaury ne put jouir longtemps de ses premiers succès ; battu par Raymond VII, il se vit forcé de lâcher le terrain conquis : il sauva, du moins, son amour-propre et ses rancunes en transmettant ses droits à son suzerain suprême le roi de France Louis VIII, son ancien compagnon de lutte.

En 1427, Marmande tomba par trahison, aux mains des Anglais qui n'avaient jamais renoncé à leurs prétendus droits sur le pays agenais ; mais ils ne purent s'y maintenir. Le sentiment du nationalisme,

père de notre patriotisme actuel, souleva le pays contre eux, et cette croisade locale, conduite par les seigneurs d'Albret et de Montpezat, aboutit à l'expulsion des Anglais.

Ville catholique, Marmande fut assiégée en 1577 par Henri de Navarre qui dut renoncer à s'en emparer.

Enfin, fait glorieux que nous avons déjà enregistré, l'invasion de 1814, représentée par toute une division anglaise que commandait lord Dalouzie, vint se briser contre l'héroïque résistance de cette petite ville de Marmande : un mois entier, une poignée de soldats soutenus par les habitants tinrent tête aux masses anglaises et repoussèrent victorieusement leurs assauts.

Marmande compte actuellement 5.500 habitants, c'est le centre d'un commerce assez important de grains, de vins, de prunes et de spiritueux; la ville et ses environs possèdent des fabriques de toiles, de coutils et d'étoffes de laine, ainsi que de nombreuses distilleries, des carderies et des teintureries.

Située sur un plateau, — situation qui la destinait au rôle qu'elle a longtemps joué de place forte — Marmande descend en s'égrenant vers le fleuve de la Garonne où elle a un port d'une grande activité.

Les deux rives du fleuve sont réunies par un pont suspendu qu'on cite pour l'élégance de la construction.

L'église de Marmande est classée parmi les monuments historiques; elle date en partie du XIIIe siècle et n'a été terminée qu'au XVe ; cette lenteur ne s'explique que trop par l'état de trouble et les épreuves publiques auxquelles la petite cité fut pendant cette longue période soumise. Cette église est décorée

d'une admirable rosace et le cloître qui la continue est un trésor d'archéologie.

Villeneuve d'Agen. — C'est à dessein que nous conservons à cette ville son appellation populaire de Villeneuve d'Agen, de préférence à son nom officiel de Villeneuve-sur-Lot.

Quoique de fondation beaucoup plus récente que la plupart des cités de l'Agenais, Villeneuve ne le cède à aucune pour la richesse de son fonds historique.

Son premier berceau, un petit village du nom de Gayac, fut au nombre des victimes que firent les guerres de saint Louis, alors que ce roi faisait valoir les droits à lui, transmis par Amaury de Montfort. Nous avons plus haut cité le fait. C'est sur les ruines de ce village et des terres voisines dépendant de l'abbaye d'Eynes et du domaine de Pujols que Villeneuve fut fondée. Dès l'origine en 1264, la nouvelle cité fut fortifiée et jusqu'en 1279, elle jouit de certains privilèges des villes libres. A cette date, elle devint la proie des Anglais qui en restèrent les maîtres pendant un demi-siècle : elle fut délivrée de leur présence et de leur tyrannie par le connétable de Brienne en 1337.

Le fait le plus glorieux de son histoire est le siège que cette ville soutint contre les troupes de Marguerite de Valois. Les historiens ont consacré quelques pages à ce siège héroïque et à celui qui dirigea la résistance, le gouverneur Ciotat, un tout jeune homme qui fut un héros; nous détachons de ces pages le récit suivant qui rappelle par plus d'un côté les traits de dévouement patriotique dont s'éclaire l'antiquité :

— Le père du gouverneur avait été fait prisonnier par les soldats de Marguerite de Valois. Désespérant de réduire la place, les assiégeants employèrent un expédient barbare mais à peu près sûr : ils conduisirent le prisonnier au pied des remparts et le contraignirent, sous menace de mort immédiate, à demander à son fils de rendre la ville. Le jeune Ciotat parut céder à la prière de son père; il sortit de Villeneuve avec, pour toute escorte, quatre hommes résolus; mais, à eux cinq, ces héros tombèrent sur la troupe ennemie, la dispersèrent et ramenèrent avec eux le prisonnier délivré.

Marguerite de Valois dut renoncer à prendre Villeneuve.

De nos jours, Villeneuve-sur-Lot est une ville de près de huit mille habitants, en laquelle la curiosité du voyageur trouve largement à se satisfaire. Sa vieille place bordée d'arcades régulières qui datent de la fondation, c'est-à-dire du XIIIe siècle; ses deux portes ogivales s'ouvrant sous des tours en briques que surmontent des créneaux et des machicoulis; le pont de pierre qui relie les deux rives du fleuve et en même temps les deux quartiers de Villeneuve, et dont l'arche principale constitue un morceau d'architecture d'une remarquable hardiesse; édifices publics entre lesquels il faut citer les églises de Sainte-Catherine et de Sainte-Etienne, l'hospice et la prison et enfin quelques maisons particulières font de Villeneuve-sur-Lot, autant au point de vue du pittoresque qu'à celui de l'histoire, un séjour des plus intéressants.

Tout autour de la ville, les souvenirs abondent. Le faubourg d'Eysses est l'antique station romaine

d'*Excisum*, qui devint au VIe siècle une abbaye de Bénédictins. Protégée et dotée par Charlemagne, brûlée deux fois par les Wisigoths et les Normands et toujours relevée, cette abbaye subsista jusqu'à la Révolution. Elle a été convertie en maison centrale de détention. Le séjour des Romains y est largement attesté par les constructions souteraines fréquemment découvertes et par un camp romain.

TONNEINS. — Nous avons, dans l'énumération des produits du sol agenais, signalé le tabac qui entre pour un chiffre important dans le rendement agricole du département du Lot-et-Garonne ; nous avons, en même temps signalé, la manufacture nationale dont Tonneins a été doté.

Tonneins, qui fait partie de l'arrondissement de Marmande, n'est pas seulement une ville manufacturière, mais aussi une cité historique au passé éclatant.

Le Tonneins actuel comprend un peu moins de six mille habitants ; il a été élevé, au XVIIe siècle, sur les décombres de l'ancienne cité qui, divisée en deux parties Tonneins-Dessus et Tonneins-Dessous, appellation résultant de leurs positions respectives par rapport au cours de la Garonne qui les baignait, fut livrée aux flammes par l'ordre de Louis XIII. Nous verrons plus loin quelles causes déterminèrent cette exécution barbare.

Ces deux parties de Tonneins constituaient, chacune, un bourg fortifié commandant, du haut d'un rocher escarpé, la rive gauche de la Garonne. Leur origine remontait au VIe siècle, et l'on attribue leur fondation à un certain Tonnance-Ferréol qu'on pré-

tend avoir été un des derniers descendants directs de la race gauloise. Chacune d'elles devint une baronnie distincte de l'autre, avec pourtant cette réserve que la baronnie de Tonneins-Dessous relevait, comme hommage, de celle de Tonneins-Dessus. Cette dernière passa, au xve siècle, dans le patrimoine de la famille de Xaintrailles.

Pendant la guerre de Cent ans, Tonneins fut occupé par les troupes royales de France ; Du Guesclin y séjourna et n'eut qu'à se louer de la fidélité des habitants de la cité à la cause du roi, qui était celle de la France. Cette fidélité ne se démentit jamais jusqu'à l'heure trouble où le compétiteur anglais de Charles VII, le roi Henri V, fit son entrée dans Paris et put, aux yeux des provinces éloignées et d'ailleurs occupées par les troupes anglaises, passer pour le véritable roi de France.

Au xvie siècle, la population des deux baronnies embrassa la Réforme et entra dans la lutte pour le triomphe de la cause ; ce qui lui valut, aussi bien, d'être impitoyablement pressurée par le terrible champion catholique, Montlue.

C'est Tonneins-Dessous qui eut, en 1568, l'honneur de servir de refuge à Jeanne d'Albret et à son fils, Henri, le futur roi Henri IV. Treize ans plus tard l'héritier du royaume de Navarre devenu le chef du parti protestant, vint y établir son quartier général.

L'importance de Tonneins fut encore une fois consacrée en 1614 par la convocation et la réunion dans cette ville du syndic général des églises réformées de France.

En 1622, sous le règne de Louis XIII, Tonneins occupé par les troupes royales fut enlevé à ces der-

nières par le général en chef des églises réformées de la rive droite de la Garonne, le marquis de la Force que l'assemblée de la Rochelle avait élevé à cette dictature à la fois religieuse et militaire. Renforcées par des envois imposants de forces nouvelles et commandées par le maréchal de Thémines et le duc d'Elbeuf les troupes royales revinrent bientôt mettre le siège devant Tonneins : les deux parties de la cité, après une résistance opiniâtre et devant les horreurs de la famine, durent successivement capituler. C'est en punition de cette résistance à l'autorité royale que Louis XIII donna l'ordre de brûler les deux Tonneins Ceci se passait en 1622 ; quelques mois après cette exécution tragique l'administration municipale de la cité, passant outre à la seconde partie de l'arrêt royal, laquelle faisait défense de chercher à relever ce qui était détruit, se réunissait sur les ruines mêmes des deux Tonneins et décidait les mesures à prendre pour leur relèvement.

Les deux anciennes baronnies furent réunies au XVIIIe siècle et formèrent un duché-pairie qui prit le titre de La Vauguyon sous lequel les descendants du premier duc, Antoine de Quélon-Stuer, le possédèrent jusqu'à la suppression des titres de noblesse, c'est-à-dire jusqu'à la Révolution.

L'établissement de la manufacture de tabacs, qui constitue l'une des bases principales de la prospérité de pays, remonte à 1721. Le privilège royal octroyé à Tonneins fut, avec les autres privilèges du régime, supprimé par la Révolution ; la manufacture royale fit place à cinq manufactures dirigées par des particuliers, et cette industrie locale atteignit un développement des plus remarquables.

Redevenue sous l'Empire, en 1811, établissement de l'Etat, la manufacture nationale de Tonnecins l'est resté jusqu'à nos jours.

D'autres petites cités de ce beau département mériteraient d'avoir une place dans cette revue ; d'autres souvenirs historiques seraient encore à rappeler à nos jeunes lecteurs : mais il faut nous borner. Aussi bien les maîtres sauront compléter notre tâche et exhumer à l'heure, autour des points principaux évoqués dans ce memento, les légendes et les récits locaux qui ont pu nous échapper et que nous avons dû, faute d'espace, négliger.

Nous n'avons plus qu'un mot à ajouter, à l'adresse de nos jeunes lecteurs ; ce mot est un souhait, et nous espérons qu'il ira au cœur de ceux pour qui nous l'émettons.

Ce souhait, le voici :

Les sentiments d'admiration et de reconnaissance que la jeunesse des écoles éprouvera sans nul doute pour ceux dont nous lui avons rappelé les hauts faits et les mérites, ne sauraient suffire à réaliser l'espoir que nous fondons sur elle : nos vœux tendent encore à ce qu'elle s'inspire des exemples qui lui ont été légués et qu'elle s'efforce de traduire sa reconnaissance et son admiration par un culte réellement effectif, c'est-à-dire en se préparant une vie de fervent patriote et de citoyen utile.

FIN

IMP. NOIZETTE, 8, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE, PARIS.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DES OUVRAGES RECOMMANDÉS

Pour livres de Prix, Bibliothèques de classe et de famille.

TITRE DE L'OUVRAGE	AUTEUR	FORMAT	PRIX FORT	
Carnot.	Ed. Bonnal . . .	in-8°	7 50	
Histoire de l'imagerie populaire	Champfleury . .	in-18 ill.	5 »	
Histoire de la caricature antique	Champfleury . .	—	5 »	
Histoire de la caricature au moyen âge.	Champfleury . .	—	5 »	
Histoire de la caricature sous la Réforme.	Champfleury . .	—	5 »	
Histoire de la caricature sous la République.	Champfleury . .	—	5 »	
Histoire de la caricature moderne.	Champfleury . .	—	5 »	
Histoire des faïences patriotiques.	Champfleury . .	—	5 »	
Aventures d'un chien de chasse.	De Cherville . .	in-32	1 »	
Contes d'un buveur de cidre. .	De Cherville . .	—	1 »	
Siège de Bitche.	A. Dalsème. . .	in-18 ill.	2 »	
Robert Helmont.	A. Daudet. . . .	in-8° ill.	10 »	
Les Mirabeau, 5 vol. (couronné par l'Académie).	De Loménie. . .	in-8°	37 50	
Voyage à travers l'Algérie. . .	Georges Robert.	—	20 »	
Alexandre XIII.	Flourens.	in 8° ill.	10 »	
La Guerre sous l'eau.	G. Le Faure. . .	—	6 »	
Les Robinsons lunaires. . . .	G. Le Faure. . .	—	6 »	
Cœur de soldat.	G. Le Faure. . .	—	6 »	
Fils de l'Océan	Louis Mainard.	—	6 »	
Sans famille, 2 vol. (couronné par l'Académie)	Malot	in-8° écu	10 »	

TITRE DE L'OUVRAGE	AUTEUR	FORMAT	PRIX FORT
L'Esprit des bêtes.	Toussenel. . . .	in-8°	7 »
Le Monde des oiseaux, 3 vol.	Toussenel. . . .	—	21 »
Sur la Loire.	Maurice Bois . .	—	6 »
Les Jeux et les Jouets.	Ed. Fournier. .	in-18 elz.	5 »
Excursion du petit Poucet dans le corps humain.	Dr Galopin . . .	in-16	3 50
Nouvelle cuisine bourgeoise (pour jeunes filles).	Urb. Dubois. . .	gr. in-18	3 50
Ecole des cuisinières.	Urb. Dubois. . .	in-8° ill.	7 »
Cuisine de tous les pays. . . .	Urb. Dubois. . .	—	15 »
La Cuisine classique, 2 vol. . .	Urb. Dubois. . .	in-4° ill.	40 »
La Cuisine artistique, 2 vol. . .	Urb. Dubois. . .	—	25 »
La Cuisine d'aujourd'hui . . .	Urb. Dubois. . .	in-8° ill.	12 »
Le Million du Père Raclot (couronné par l'Académie). . . .	E. Richebourg.	in-18j.ill.	3 50
Lettres d'un chien errant. . .	Magnier.	in-8° ill.	10 »
Cages et Volières.	Fulbert Dumonteil.	in-18 jés.	3 50
Les Mille et une nuits.	L. Mainard . . .	—	3 50
Romans d'autrefois.	Wissemans . . .	—	3 50
La Vie artistique.	Geffroy	in-18 rais.	5 »
Tout seul.	Ch. Vincent. . .	in-18 jés.	3 50
Cœur de père.	Ch. Vincent. . .	—	3 50
Sauveteur	P. Maël	—	3 50
Le Torpilleur 29.	P. Maël	in-18j.ill.	3 50
Sentiers verts et Prés fleuris.	Adrien Pagès. .	in-18 jés.	3 50
Moune (couronné par l'Académie)	Jean Rameau. .	—	3 50

WISSEMANS. — **Romans d'Autrefois**, Grèce et Rome.
1 vol. in-18 jésus . . . . 3 fr. 50

V. RIQUET. — **Lecture sur l'Hygiène.**
1 vol. in-18 jésus, cartonné. . . . . 2 fr. 25

